



PROJET SOCIAL 2025 - 2026



« Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Charte fédérale des centres sociaux et sociaux culturels de France, Juin 2000



Présentation de la structure MJC	4
Les statuts et l'objet de la MJC.....	4
Culture, jeunesse et educ pop : les 3 piliers de la MJC	4
L'animation de la vie sociale	6
Le réseau partenarial	7
Présentation de la démarche d'agrément.....	9
Rappel des attentes de la CAF.....	9
Pourquoi ?	10
Comment ?.....	11
Le diagnostic de territoire.....	14
Le portrait du territoire	16
Une dynamique démographique soutenue.....	16
Le profil des ménages et des familles du territoire	24
Ressources et données sociales	27
Emplois et activités	33
Les équipements et services	37
Les enjeux identifiés pour la mjc dans le cadre de son futur projet social	43
Enjeu n°1 : L'accessibilité culturelle et l'offre culturelle dédiée.....	43
Enjeu n°2 : un projet pour la Jeunesse.....	47
Enjeu n°3 : le soutien à la Famille et à la parentalité	50
Enjeu n°4 : l'accompagnement de l'intergénérationnalité et des personnes âgées.....	54
Enjeu n°5 : emergence de la question environnementale (enjeu national) .	56
Enjeu n°6 : Sensibilisation à une bonne alimentation	59
Enjeu n°7 : l'engagement dans L'accès aux droits et aux services	61
Enjeu n°8 : Passer d'un espace de vie sociale à une dynamique Centre social (enjeu interne)	64

Les axes du projet social.....	67
Objectifs généraux et opérationnels pour les habitants.....	67
Axe 1 : Identifier la MJC comme espace d'accueil, de rencontres et de ressources	67
Axe 2 : Permettre l'implication de tous et favoriser le pouvoir d'agir	68
Axe 3 : Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs	69
Axe 4 : Sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociétaux.....	70
Zoom sur la jeunesse	71
Axe 1 : Identifier la MJC comme espace d'accueil, de rencontres et de ressources	71
Axe 2 : Permettre l'implication des jeunes et favoriser le pouvoir d'agir	71
Axe 3 : Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs	72
Axe 4 : Sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociétaux.....	72
Le projet famille	73
Axe 1 : Identifier la MJC comme espace d'accueil, de rencontres et de ressources	73
Axe 2 : Permettre l'implication de tous et favoriser le pouvoir d'agir	74
Axe 3 : Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs	74
Axe 4 : Sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociétaux.....	74
Synthèse.....	75
Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre du projet	78
Gouvernance et pilotage	78
Logistique.....	79
Financières	80
Humaines	81
Communication	82
L'évaluation	84
Conclusion	85

PRESENTATION DE LA STRUCTURE MJC

LES STATUTS ET L'OBJET DE LA MJC

La MJC d'Aix-les-Bains est une association loi 1901 créée en 1968. Elle intervient dans le champ socioculturel et celui de la jeunesse. Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture en soutenant l'engagement et l'expression des jeunes, mais aussi plus généralement des familles et des habitants de la ville. L'association défend le droit à l'éducation et à la culture pour tous, propose des méthodes différentes et complémentaires aux autres formes d'éducation, dans tous les domaines du développement de la personne. L'un des enjeux du projet associatif de la MJC est de placer la jeunesse au cœur de sa politique. La MJC est également un espace de rencontre intergénérationnelle, accueillant femmes et hommes prêts à partager, se former et grandir ensemble, espace où le respect et la confiance prédominent dans la conduite des activités et des projets. La MJC d'Aix-les-Bains propose une grande variété d'activités : activités sportives, ateliers culturels et artistiques, soutien éducatif, événements culturels, animation de la vie sociale.

Dans son projet associatif 2021 - 2025, la MJC a réaffirmé son positionnement comme acteur de la vie sociale sur le territoire avec notamment le développement du pôle « lien social » au sein de la MJC.

Ce pôle a été ainsi reconnu et valorisé par la CAF de la Savoie à travers l'agrément Espace de Vie Sociale depuis 2020. Les périodes de Covid et de confinement n'auront permis de développer les actions du pôle « lien social » seulement à partir de septembre 2022, avec l'arrivée d'une animatrice référente famille.

CULTURE, JEUNESSE ET EDUC POP : LES 3 PILIERS DE LA MJC

Depuis sa création, la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aix-les-Bains a toujours articulé ses actions autour de trois piliers essentiels : la culture, la jeunesse et l'éducation populaire. Ce choix repose sur plusieurs raisons fondamentales.

L'éducation populaire vise à rendre la culture, les savoirs et les compétences accessibles à tous, indépendamment des conditions sociales ou économiques. En favorisant l'émancipation et l'engagement, elle repose sur l'apprentissage par l'expérience, la participation à des projets collectifs et le débat.

Cette approche permet aux individus de devenir pleinement acteurs de leur vie et de la société. En créant du lien social, elle démocratise la participation et renforce la cohésion.

Les MJC incarnent cet esprit en offrant un espace de mixité où les habitants peuvent échanger, s'organiser et développer ensemble des initiatives locales. Elles encouragent une citoyenneté active en donnant aux jeunes et aux adultes les moyens de comprendre le monde et d'y agir. Ainsi, l'éducation populaire contribue au développement de la démocratie participative et à l'engagement local.

Au cœur de la ville, la MJC joue également un rôle essentiel dans la vie culturelle, particulièrement là où l'offre artistique peut être limitée ou inégalement répartie. En organisant concerts, expositions et spectacles, elle favorise une dynamique locale. Son action complète celle des structures municipales et privées en adoptant une approche plus accessible et participative.

Ouverte à tous, elle veille à rendre la culture abordable et à favoriser l'initiation artistique, notamment auprès des jeunes et des publics éloignés. Elle soutient également la création locale en mettant en lumière les talents du territoire et en leur offrant un espace d'expression. Mais son impact ne s'arrête pas là : en rassemblant des personnes d'horizons divers, elle renforce la mixité sociale et encourage le dialogue intergénérationnel.

À travers des projets collectifs, la MJC devient un véritable lieu d'échanges où chacun peut s'investir dans des actions culturelles, qu'il s'agisse de festivals, de spectacles collaboratifs ou de créations collectives. La culture, au-delà du divertissement, est un levier puissant pour développer l'esprit critique et sensibiliser aux enjeux de société. Ainsi, en multipliant ces initiatives, la MJC ne se contente pas d'enrichir la vie locale, elle affirme aussi son rôle incontournable dans le dynamisme du territoire.

Enfin, l'axe jeunesse occupe une place centrale dans l'histoire et l'identité de la MJC, née en 1968 sous l'impulsion d'un groupe de jeunes Aixois, parmi lesquels Gratien Ferrari, futur maire de la ville, Pierre Coste, qui en deviendra le directeur, et Pierre Rault, artiste et architecte reconnu. Dès son origine, la MJC s'est construite autour de cette dynamique portée par la jeunesse, un public essentiel à son dynamisme et à sa pérennité.

Les jeunes sont en quête de lieux où s'épanouir, tisser des liens et s'engager. En leur proposant des activités culturelles, artistiques, des loisirs et des projets participatifs, la MJC leur offre un cadre propice au développement personnel et à l'insertion sociale. En se tournant vers eux, elle renforce également son rôle de lien social, devenant un véritable repère, un espace de mixité et de rencontre qui lutte contre l'isolement et contribue à prévenir certaines dérives.

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Depuis une dizaine d'années, la MJC d'Aix-les-Bains a élargi son action en animant la vie sociale du territoire. Elle a ainsi porté plusieurs événements culturels gratuits, comme le festival « Printemps des Cultures Urbaines » de 2012 à 2015, et mis en place, dès 2018, une programmation culturelle accessible aux familles. Dès 2017, elle a également développé des initiatives à destination des parents et des familles, notamment des cafés des parents, des conférences, des ateliers parents-enfants et des sorties familiales. En 2021, elle a renforcé son engagement social avec des actions collectives visant à lutter contre l'isolement des seniors.

L'objectif principal de ces initiatives a toujours été de créer du lien social et de renforcer la cohésion territoriale. En favorisant les échanges et la participation citoyenne, la MJC a cherché à améliorer la qualité de vie locale à travers des activités culturelles, éducatives et sportives, mais aussi des temps conviviaux encourageant l'engagement des habitants.

Dans cette dynamique, la MJC a sollicité en 2020 l'agrément « Espace de Vie Sociale » (EVS) auprès de la CAF de Savoie. Cette demande s'inscrivait dans une volonté de légitimer son rôle social et d'ancrer davantage ses actions dans le paysage local. L'obtention de cet agrément a d'abord constitué une reconnaissance officielle de son engagement en faveur du lien social, du soutien aux familles et de la participation des habitants. Il a également permis d'accéder à des financements pour renforcer et pérenniser ses actions, en développant des projets de proximité et en structurant son accompagnement auprès des familles, des jeunes et des seniors. Enfin, l'agrément EVS a contribué à consolider la mission d'éducation populaire de la MJC en valorisant l'apprentissage par l'échange, la solidarité et l'implication citoyenne.

Attribué sur la base d'un projet articulé autour de quatre axes – éducation et parentalité, actions solidaires et environnementales, culture au service du lien social et familial, et soutien aux initiatives –, cet agrément a couvert la période 2020-2023. À l'issue de cette phase, une réflexion sur la continuité de son action a conduit la MJC à ne pas solliciter son renouvellement, mais à s'orienter vers une demande d'agrément « Centre social », marquant ainsi une nouvelle étape dans son engagement auprès des habitants.

LE RESEAU PARTENARIAL

Grâce à l'agrément EVS, la MJC a renforcé son rôle d'acteur clé de l'animation sociale locale, ce qui lui a permis de diversifier ses partenariats. La collaboration avec différents acteurs du territoire est essentielle à la réussite de ses actions. De nombreux partenaires s'impliquent ainsi dans la conception, l'accompagnement et le développement de projets au service des habitants.

Ces partenariats se déclinent en trois catégories : opérationnels, stratégiques et financiers. Les partenaires opérationnels participent directement à la co-construction d'actions destinées aux habitants ou aux professionnels. Les partenariats stratégiques reposent sur l'échange, l'entraide et l'enrichissement mutuel, facilitant ainsi l'avancement des projets. Enfin, les partenaires financiers regroupent les institutions qui soutiennent la MJC en apportant des financements à ses activités et initiatives.

Le tableau ci-dessous synthétise les différents partenariats actuels de la MJC :

Partenaires	Statut	opérationnel	stratégique	financier
ACEJ	Association	X	X	
ADIS	Association	X		
Aix Riviera des Alpes	Établissement public local à caractère industriel ou commercial	X		
APEI les Papillons Blancs	Association	X		
Arts et Spectacles	Association	X	X	
Association des MJCdes 2 Savoie	Association		X	
Atout Jeunes	Association	X	X	
Aux belles Histoires	Entreprise privée	X		
Aux crêpes gourmandes	Entreprise privée	X		
CAF	Organisme privé chargé d'une mission de service public		X	X
CCAS	Etablissement public administratif		X	
Chers voisins	Association	X	X	
CIAS	Etablissement public administratif	X	X	
Collectif Lac'reation	Association	X	X	
Collège Garibaldi	Etablissement scolaire	X		
Collège Lamartine	Etablissement scolaire	X		
Collège Perret	Etablissement scolaire	X		
Conférence des Financeurs	Dispositif d'état			X
Conseil Départemental (et ses services)	Collectivité territoriale	X	X	X
CROUS du Bourget du Lac	Etablissement public administratif		X	
Culture du Cœur	Association	X	X	
DEVA	Association	X	X	
DRAC	Service déconcentré du ministère de la Culture			X
EHPAD Les Grillons	Etablissement public administratif	X		
Fédération des centres sociaux des 2 Savoie	Association		X	
FOL 73	Association		X	
Grand Lac (et ses services)	Collectivité territoriale			X
La ferme du Donjon	Entreprise privée	X		
Le Bourget du Lac (la Traverse)	Collectivité territoriale			X
Le Brin de Zinc	Entreprise privée			X
Le M.U.R	Association	X	X	
Le Pélican	Association		X	
Le Val de Crêne	Association		X	
L'échoppe des jeux	Entreprise privée	X		
Lycée Marlioz	Etablissement scolaire	X		
Ma Chance Moi Aussi	Association		X	
Malraux Scène Nationale	Association		X	X
Marlio'zen	Association	X	X	
Mission Locale Jeunes	Association	X	X	
Planet'jeunes	Association		X	
Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Savoie	Association	X	X	
Service jeunesse Entrelacs	Collectivité territoriale		X	
Théâtre du Casino Grand Cercle	Entreprise privée	X		
Ville d'Aix les Bains (et ses services)	Collectivité territoriale	X	X	X

La MJC participe à de nombreux réseaux de partenaires sur le territoire :

- Les cafés partenaires de quartier (Sierroz -Franklin, Marlizon, et Centre-Ville - Liberté - Bords du Lac) avec tous les acteurs de ces quartiers
- Le café partenaire parentalité piloté par la ville, avec tous les acteurs « famille / parentalité » du territoire d'Aix Les Bains
- La coordination jeunesse avec les services concernés de la ville
- La coordination Atout Jeunes avec les autres structures jeunesse du territoire Grand Lac
- Promeneur du Net parentalité
- Promeneur du Net jeunesse
- Le parcours autonomie avec la mission locale, le service EJF du département, le service Prévention Réussite Educative de la ville et le service de prévention spécialisée
- Le réseau jeunesse du département de la Savoie
- Le réseau Alimentation de la fédération des Centres sociaux des 2 Savoie (FDSCS2S)
- Le réseau parentalité 73 piloté par la CAF de Savoie et la FOL 73
- Le réseau Animation de la Vie Sociale (AVS) porté par la CAF et la FDSCS2S
- Le réseau Contrat de cohésion Sociale piloté par Grand Lac

PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'AGREMENT

RAPPEL DES ATTENTES DE LA CAF

Les finalités d'un centre social, au sens de la circulaire CNAF n°2012-013 20 juin 2012, pour la CAF sont l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Afin de valider un agrément Centre Social, la CAF, via la dite circulaire, définit les missions des structures de l'animation de la vie sociale.

Ces missions se décomposent en missions générales et en missions complémentaires.

Les 2 missions générales sont les suivantes :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même, il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers, des habitants et de faire émerger des projets.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Il faut ajouter cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations. L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité de proposer une offre globale d'information et d'orientation. Il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire. En raison des problématiques sociales auxquelles les publics sont confrontés, il est possible de développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

POURQUOI ?

« Nous sommes plus que jamais déterminés à jouer un rôle auprès des Aixois et des habitants des proches communes (...). Cette saison a été pour la MJC une étape supplémentaire afin de créer encore plus de liens et d'interaction avec les habitants (...). Nos activités Espace de Vie Sociale touchent également plus de personnes, qui ne sont pas en général inscrits aux ateliers. La MJC a maintenant pour ambition de devenir un lieu d'échange pour tous, moins cloisonné. Il nous faut intéresser les inscrits aux ateliers à ce qui se passe en dehors ; intéresser les habitants non adhérents à ce qui est proposé à la MJC. Il nous faut continuer à travailler en confiance avec les partenaires du territoire. Ce cap affirmé sur la saison passée, va être au centre de l'avenir de votre MJC. Plus de lien avec les habitants quels qu'ils soient, plus d'accès à la culture avec une programmation ciblée, plus de propositions pour les jeunes (...). La MJC doit se créer une nouvelle image, encore plus ouverte, plus facile d'accès, et de plus en plus à l'écoute des habitants. Dans ce but la MJC depuis des mois se prépare à affirmer son ambition, non pas dans un changement radical, mais dans une continuité de nos actions, avec une posture plus ouverte. »

Extrait du discours du Président de la MJC lors de l'assemblée générale 2025

Dans une logique d'évolution et de continuité, la MJC a engagé en 2024 une démarche pour obtenir l'agrément « Centre Social » délivré par la CAF. Cette reconnaissance officielle représente une opportunité majeure pour renforcer son action sur le territoire et élargir son impact auprès des habitants.

L'obtention de cet agrément permettra à la MJC d'étendre ses missions au domaine social, lui conférant ainsi une légitimité accrue dans ses actions collectives. Son public ne se limitera plus à ses adhérents, mais inclura un plus large éventail de bénéficiaires : familles, seniors, personnes en difficulté ou encore habitants en recherche d'activités.

Ce nouveau statut implique également une plus grande participation des habitants. Depuis plusieurs années, la MJC favorise une gestion participative et encourage l'engagement citoyen au sein de sa structure. Devenir centre social renforcera cette dynamique en offrant aux habitants un véritable espace de dialogue et d'implication dans les décisions et projets proposés.

Par ailleurs, l'agrément facilitera le développement de collaborations avec la CAF, les collectivités et d'autres acteurs institutionnels. Il intégrera la MJC aux politiques sociales locales et lui ouvrira l'accès à de nouveaux réseaux, renforçant ainsi le partage de ressources et de bonnes pratiques.

Cette évolution naturelle marque une étape clé pour la MJC. En devenant centre social, elle disposera d'un levier puissant pour soutenir le lien social et accompagner les habitants au plus près de leurs besoins, et consolider ainsi son rôle d'acteur incontournable de la vie locale.

COMMENT ?

En 2023, la MJC a initié une réflexion avec la CAF de la Savoie pour évaluer la faisabilité d'un agrément « Centre Social ». Cette démarche, soutenue par la CAF, a été validée à l'unanimité par le Conseil d'administration le 13 septembre 2023.

En novembre de la même année, le président et le directeur de la MJC ont présenté ce projet au maire d'Aix-les-Bains, abordant notamment le calendrier, les exigences de la CAF et la question des locaux. Lors de cette rencontre, le Directeur Général des Services a proposé d'exposer le projet aux Directeurs Généraux Adjoints de la ville lors d'une réunion du comité de direction communal (CODIR) prévue le 19 décembre 2023.

En parallèle, la MJC a sollicité un accompagnement pour réaliser un diagnostic territorial partagé. Un binôme de consultants a été sélectionné pour sa complémentarité : Nicolas Faudon, de l'Agence Alpine des Territoires, spécialisé en ingénierie et diagnostic, et Valentin Poncet, de la coopérative Synapse, expert en projets de l'Économie Sociale et Solidaire.

Après la présentation en CODIR, un premier travail avec les consultants a permis de structurer un calendrier incluant plusieurs étapes : la réalisation du diagnostic territorial, la consultation des habitants, la co-construction du projet avec les partenaires, la mise en place d'un comité de suivi impliquant les financeurs (CAF, Ville, département), ainsi qu'un travail interne de réorganisation pour adapter l'équipe salariée aux nouvelles orientations.

Échéancier initial :

Janvier - juin 2024 : Diagnostic territorial partagé

Janvier - mai 2024 : Réflexion collective avec les partenaires locaux

Février, avril et juin 2024 : Réunions du comité de suivi

Mars - juin 2024 : Recueil de la parole des habitants

Juillet - décembre 2024 : Rédaction du projet social

Septembre - décembre 2024 : Réorganisation interne

Décembre 2024 : Dépôt du dossier pour un agrément en janvier 2025

Cet agenda prévisionnel a été ajusté après le premier comité de suivi du 13 février. Les temps forts de la démarche ont été les suivants :

13 septembre 2023 : Validation du projet par le Conseil d'administration

8 décembre 2023 : Présentation au maire d'Aix-les-Bains

25 janvier 2024 : demande de préfiguration approuvée en commission CAF

7 février 2024 : Présentation du projet en Assemblée Générale de la MJC

13 février 2024 : Premier comité de suivi, marqué par l'absence de représentants de la Ville, qui souhaitait d'abord clarifier les attentes financières de la CAF avant de s'engager

12 mars 2024 : Réunion de travail avec l'équipe salariée et les consultants

20 mars 2024 : Rencontre et échanges avec le centre social « Le Mikado » à Annecy

26 mars 2024 : Réunion de travail avec l'équipe salariée, le président et les consultants

9 avril 2024 : Rencontre avec les représentants des quatre EVS et les consultants

29 avril 2024 : Café des partenaires dédié au projet de Centre Social

21 mai 2024 : Rencontre entre la CAF, la Ville et la MJC, où la Ville acte sa participation au comité de suivi et propose d'y intégrer Grand Lac

8 juin 2024 : Fête de la MJC avec recueil de la parole des habitants via différents dispositifs (ateliers, questionnaires, discussions)

11 septembre 2024 : Deuxième comité de suivi et présentation du diagnostic territorial

23 septembre 2024 : Présentation de la synthèse du diagnostic en CA et création d'un groupe de travail pour définir les axes du projet social

Décembre 2024 - janvier 2025 : Enquête de terrain pour affiner les thématiques et confirmer les enjeux identifiés

20 décembre 2024 : Visite et temps de travail à la MJC centre social des Romains à Annecy

9 janvier 2025 : Deuxième réunion du groupe de travail, rédaction des propositions d'axes et d'objectifs

14 janvier 2025 : Validation des propositions en CA

29 janvier 2025 : Présentation du projet social en Assemblée Générale

28 février 2025 : Dépôt du projet social

20 mars 2025 : Examen de la demande d'agrément par la CAF

Tout au long de cette période, de nombreuses réunions entre les consultants et la direction ont permis d'ajuster le diagnostic et d'enrichir la réflexion. Ce travail s'est appuyé sur des données issues de l'INSEE et de la CAF, ainsi que sur des échanges réguliers avec les habitants. En intégrant leurs attentes et leurs besoins, la MJC a pu affiner les axes de son futur centre Socioculturel et renforcer son ancrage sur le territoire.

LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

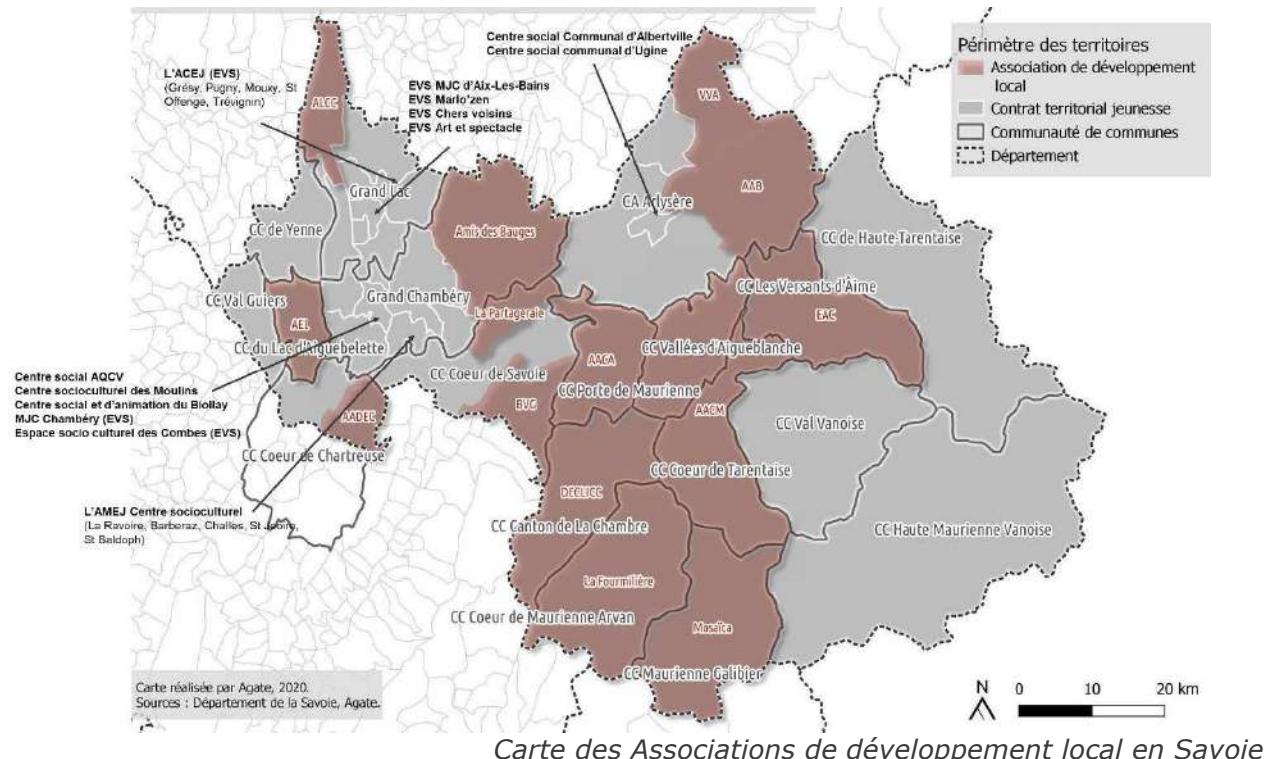
L'année 2024 a été dédiée à la conduite de cette étude de préfiguration, avec un accompagnement spécifique sur les aspects suivants :

- La réalisation d'un diagnostic partagé
- Le recueil de la parole des habitants
- L'accompagnement d'une réflexion collective avec les partenaires locaux

A la convergence de la quasi-totalité des politiques sectorielles institutionnelles, les centres sociaux sont des structures de proximité, agréées par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), à vocation familiale et intergénérationnelle, participant à l'animation de la vie sociale du territoire.

Pour agréer un projet social, la CAF mobilise un socle de critères :

- Le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
- La formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;
- La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
- La cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
- La faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
- L'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
- L'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
- Le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.



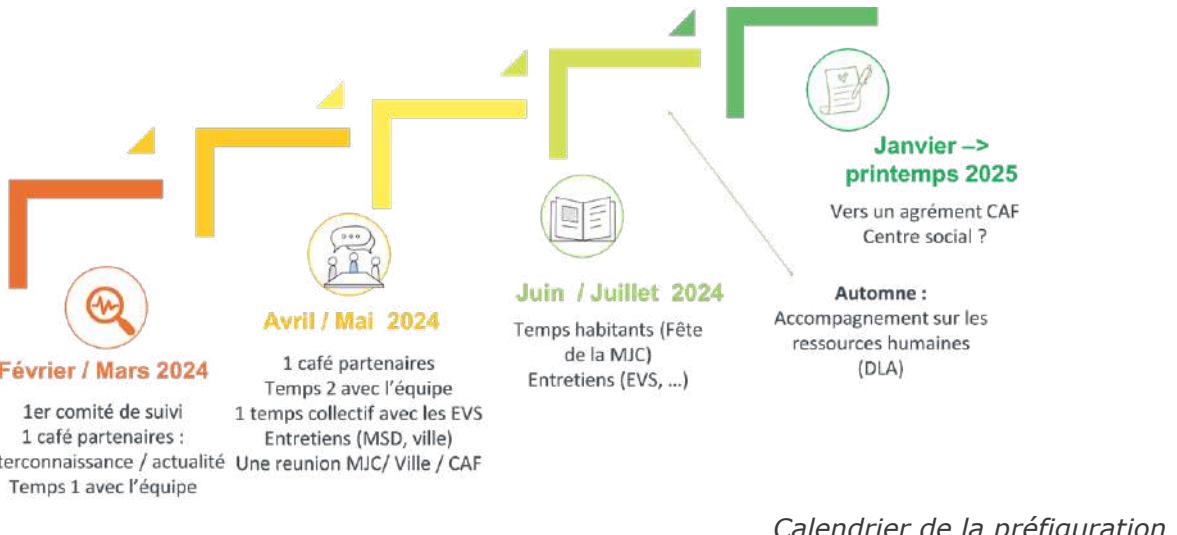
Une démarche participative pour réaliser un diagnostic :

La volonté de la MJC d'Aix-les-Bains a été d'associer à l'élaboration du diagnostic partagé et à la projection des enjeux, l'ensemble des acteurs concernés (ville d'Aix-les-Bains, Grand Lac, partenaires institutionnels et socioprofessionnels, associations et organisations locales, usagers-habitants, pour leur expertise sur ces thématiques.

L'accompagnement proposé par l'Agence Alpine des Territoires et Valentin Poncet, Cultivateur des possibles a donc constitué en une démarche participative, mobilisant les acteurs concernés (parents, jeunes, techniciens, élus, les partenaires locaux, ...) pour mettre en relief les enjeux propres au territoire.

Le parti pris a été de rencontrer assez largement les acteurs locaux du territoire concernés par le champ d'actions de la MJC et plus largement celui de l'animation de la vie sociale.

Ces différents temps ont alimenté la démarche et se retrouvent en filigrane ou sous forme de verbatim dans ce diagnostic partagé.



LE PORTRAIT DU TERRITOIRE

UNE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE SOUTENUE

Aix-Les-Bains : un territoire toujours en forte croissance

Le territoire d'Aix-les-Bains connaît une croissance démographique soutenue : avec 31 874 habitants (population municipale en 2021), et une évolution de +1,1% par an sur la dernière période, la ville centre connaît une forte attractivité démographique, identique à celle de l'agglomération Grand Lac. Cela représente 342 habitants supplémentaires chaque année.

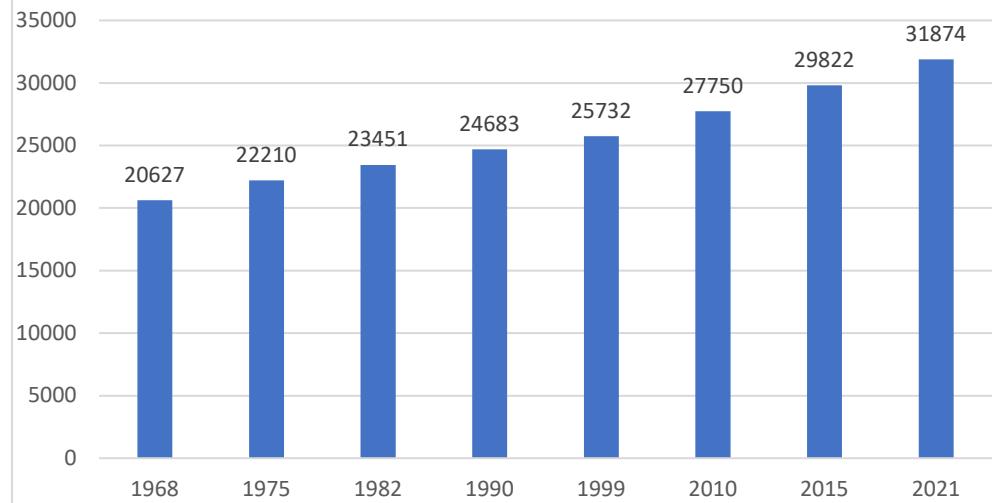
Territoires	1999	2010	Evolution annuelle		2015	Evolution annuelle		2021	Evolution annuelle	
			1999/2010	2010/2015		2010/2015	2015/2021		2015/2021	
Aix-Les-Bains	25732	27750	0,7%		29822	1,5%	31874		1,1%	
Grand Lac	59053	68676	1,4%		73756	1,4%	78824		1,1%	
Savoie	373258	414959	1,0%		428204	0,6%	442468		0,5%	

Source : Insee 2024

Depuis 1968, la population aixoise a connu une augmentation de plus de 54 %.

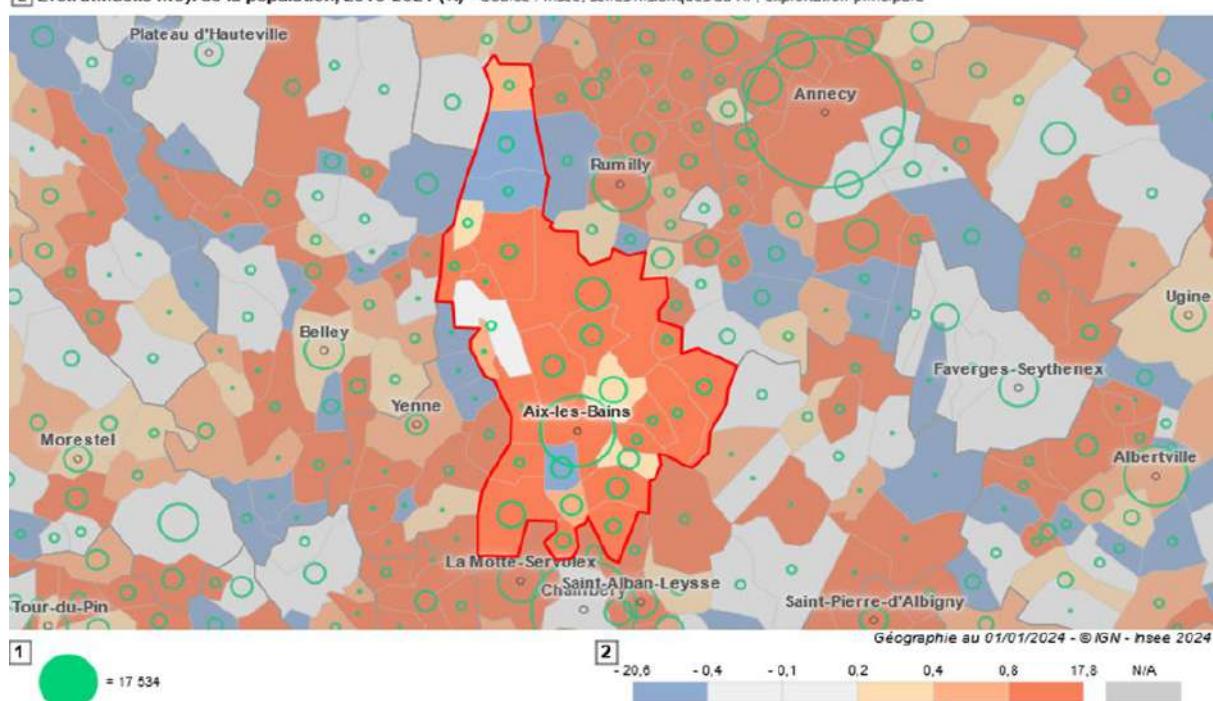
La plupart des communes de Grand Lac connaissent une évolution démographique positive.

Evolution de la population d'Aix-les-Bains

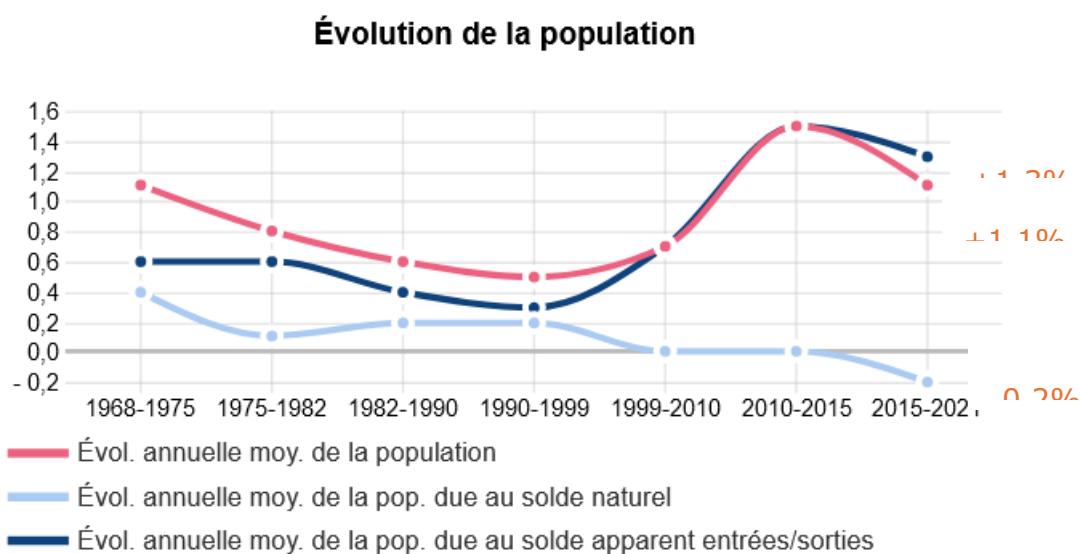


1 Population municipale, 2021 - Source : Insee, Recensement de la population (RP)

2 Évol. annuelle moy. de la population, 2015-2021 (%) - Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale



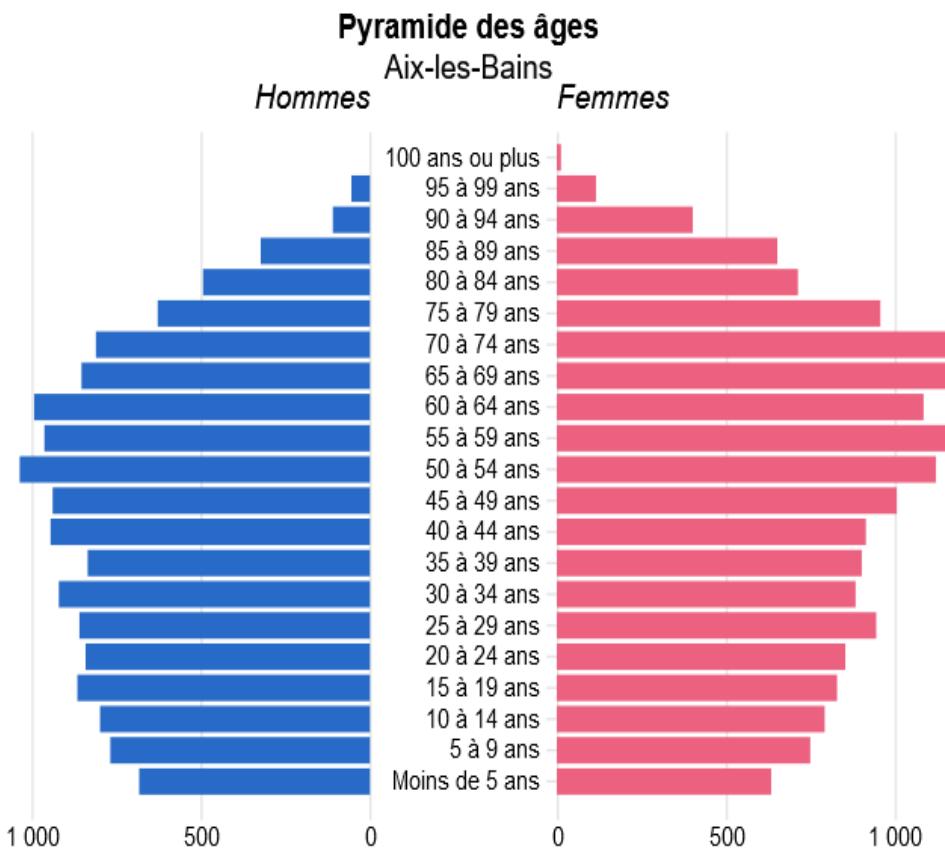
Une dynamique démographique tirée par le solde migratoire :



Source : Insee 2022 *Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties

C'est le solde migratoire (différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties) qui tire cette croissance : il s'élève à +1,3%/an, confirmant l'attractivité démographique du territoire. Le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période) est quant à lui négatif pour la première fois sur cette période : - 0,2%/an.

Qui concerne toutes les tranches d'âges :



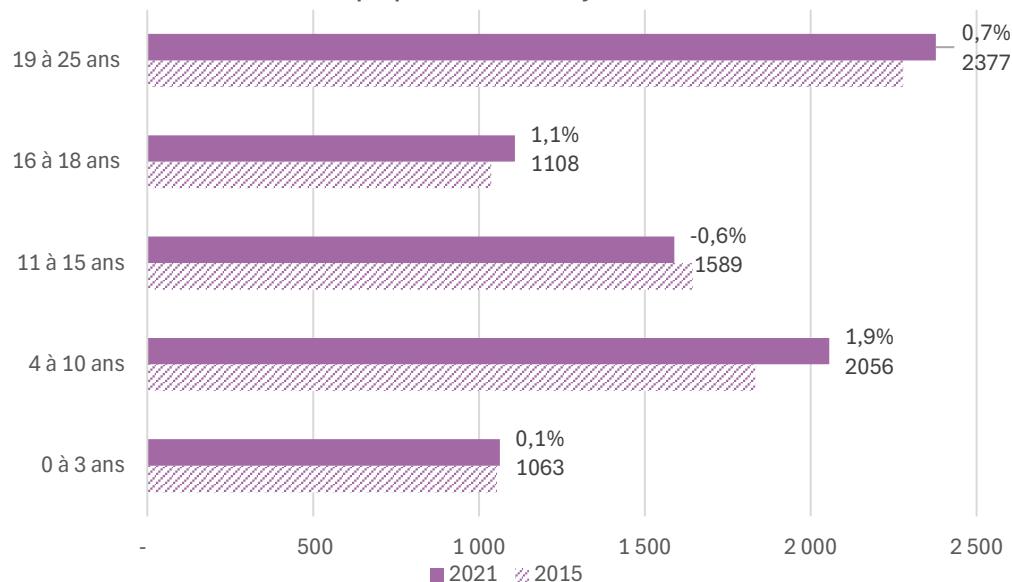
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2021

Tranche d'âge	Evolution uelle 2015/20
100 ans ou plus	-7,9%
95 à 99 ans	7,9%
90 à 94 ans	0,8%
85 à 89 ans	0,6%
80 à 84 ans	-3,2%
75 à 79 ans	-0,2%
70 à 74 ans	6,6%
65 à 69 ans	1,0%
60 à 64 ans	1,1%
55 à 59 ans	2,2%
50 à 54 ans	2,3%
45 à 49 ans	-0,4%
40 à 44 ans	0,1%
35 à 39 ans	1,5%
30 à 34 ans	3,5%
25 à 29 ans	-0,3%
20 à 24 ans	1,3%
15 à 19 ans	0,4%
10 à 14 ans	0,8%
5 à 9 ans	1,1%
Moins de 5 ans	0,3%

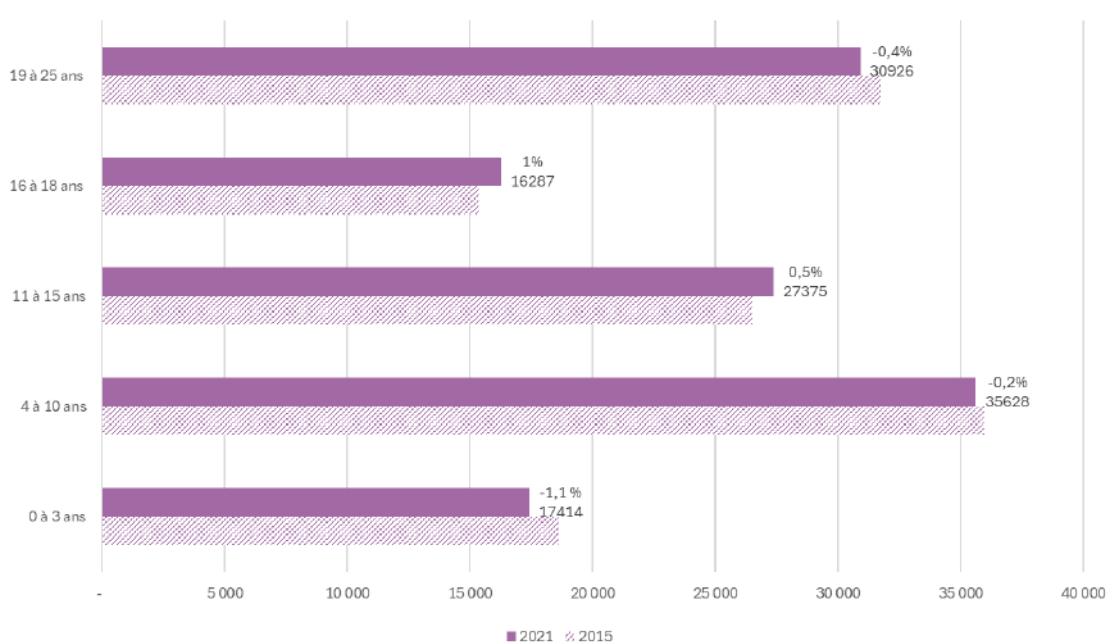
Et notamment les jeunes :

La croissance démographique est en légère croissance sur la tranche des 0-3 ans (+0,1%/an) alors qu'elle est négative au niveau du département. C'est une particularité de ce territoire. Cela explique la pression actuelle sur les modes de garde de la Petite enfance qui va se répercuter sur les équipements scolaires et les accueils de loisirs à court terme. Les tranches d'âges 4-10 ans et 16-18 ans sont également en croissance plus importante (+0,8%/an) mais largement supérieure au niveau départemental. Seule la tranche d'âge des 11-15 ans est en décroissance.

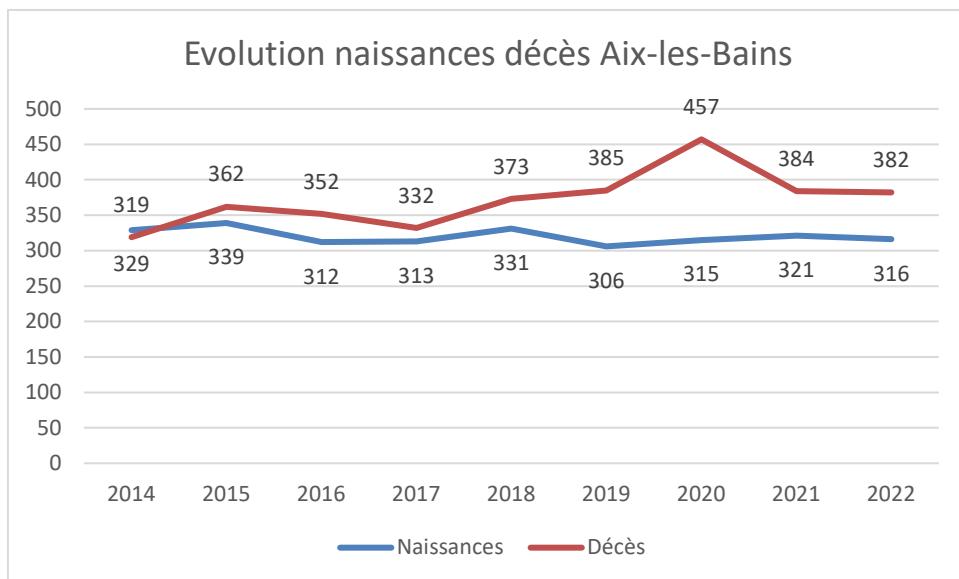
Évolution de la population des jeunes - Aix-les-Bains



Évolution de la population des jeunes - Savoie



Un nombre de naissances stable :



Avec 316 naissances en 2022, l'évolution des naissances est relativement stable entre 2014 et 2022 sur le territoire : -0,1 %/an sur la période, proche de celle du bassin aixois (0%/an). C'est assez exceptionnel puisqu'on observe une nette baisse à l'échelle du département (- 11 % sur cette période), et sur l'ensemble des territoires (0%).

C'est sur les communes urbaines du territoire que les croissances sont les plus importantes. Les naissances sont stables sur les communes plus rurales.

Territoire	2014	2022	Évolution annuelle 2014/2022
BASSIN AIXOIS	1096	1101	0,0%
ALBERTVILLE UGINE	682	592	-1,2%
AVANT PAYS SAVOYARD	371	326	-1,1%
BASSIN CHAMBERIEN	1596	1527	-0,4%
COMBE DE SAVOIE	506	418	-1,6%
MAURIENNE	560	413	-2,5%
TARENTAISE	1051	839	-1,9%
SAVOIE	5862	5216	-1,0%

Les personnes âgées : une part toujours importante de la population

La ville d'Aix-les-Bains accueille historiquement une population âgée. Le cadre de vie, le niveau de services, l'offre de logement en centre-ville et l'activité thermale ont rendu la ville attractive pour les personnes âgées.

La dernière période confirme cette attractivité et le vieillissement de la population, même si le nombre de 75 /89 ans est en légère régression. La proportion de personnes âgées reste prépondérante sur le territoire avec un indice de vieillissement très fort, supérieur aux moyennes départementales et nationales.

Evolution des tranches d'âges Aix-Les-Bains	2015	2021	Evolution annuelle 2015/2021
60 à 74 ans	5237	6129	2,7%
75 à 89 ans	4006	3766	-1,0%
90 ans et +	615	695	2,1%

Evolution des tranches d'âges Savoie	2015	2021	Evolution annuelle 2015/2021 Savoie
60 à 74 ans	68352	77768	2,2%
75 à 89 ans	35521	38106	1,2%
90 ans et +	4883	5999	3,5%

Un indice de vieillissement en constante évolution :

L'indice de vieillissement permet de mesurer le degré de vieillissement de la population : plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important. La ville d'Aix-les-Bains connaît un indice de vieillissement particulièrement important, même s'il augmente peu. Les territoires de Maurienne et dans une moindre mesure d'Aix-les-Bains supportent les indices de vieillissement les plus élevés (115,4 et 102,3). Celui de la Savoie (92,4) est supérieur à la moyenne nationale (86,3), attestant du vieillissement important de la Savoie.

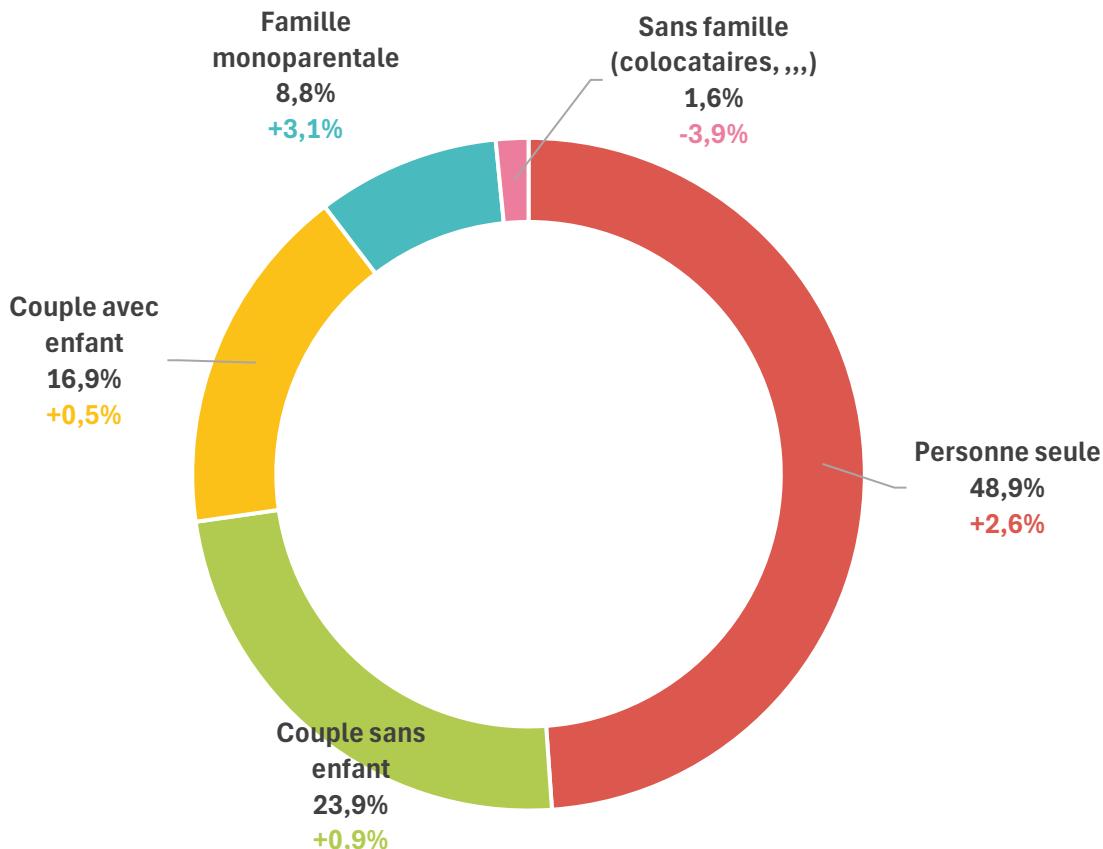
	2015	2021	Evolution 2015/2021
Aix-Les-Bains	134,6	139,1	0,5%
BASSIN AIXOIS	92,5	102,3	1,7%
ALBERTVILLE UGINE	84,8	95,9	2,1%
AVANT PAYS SAVOYARD	73,5	82,3	1,9%
BASSIN CHAMBERIEN	76,7	87,1	2,1%
COMBE DE SAVOIE	68,7	79,1	2,4%
MAURIENNE	100,7	115,4	2,3%
TARENTAISE	71,2	87,8	3,6%
SAVOIE	81,1	92,4	2,2%
FRANCE	76,1	86,3	2,1%

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

LE PROFIL DES MENAGES ET DES FAMILLES DU TERRITOIRE

Un nombre important de personnes seules, mais un profil de ménage familial en croissance :

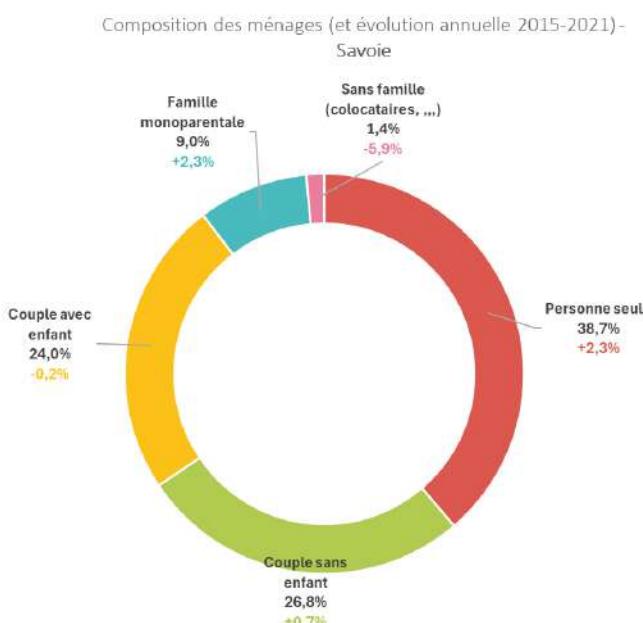
Composition des ménages (et évolution annuelle 2015-2021)
Aix-Les-bains



Source : Insee 2021 (2024)

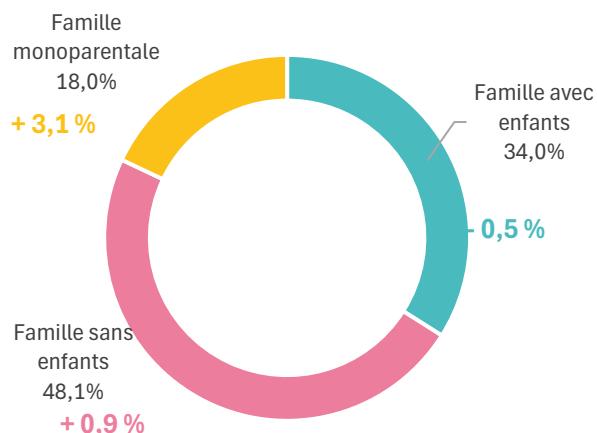
Le nombre de personnes seules augmente de façon importante sur le territoire (+2,6%/an), comme sur l'ensemble du territoire savoyard (et national). Il représente 48,9 % des ménages. Cette situation est liée au vieillissement de la population, très important sur Aix-les-Bains. Néanmoins, le modèle familial (couple avec enfant(s) résiste bien (+0,5 %/an) et est en progression sur le territoire, contrairement à la moyenne départementale (-0,2%/an)).

A noter, la forte progression des ménages monoparentaux sur Aix-les-Bains : +3,1 %/an, soit 8,8% des ménages.



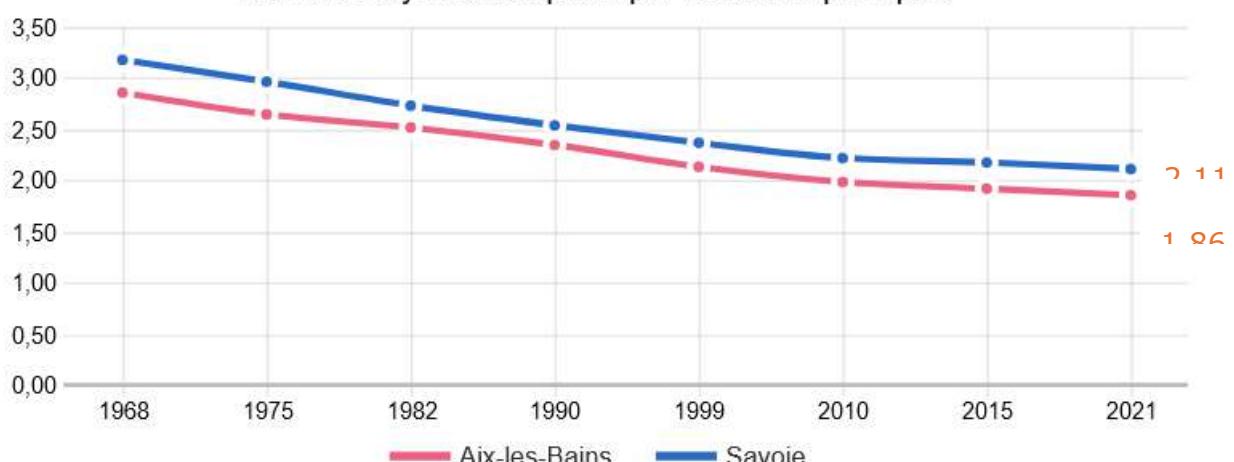
Malgré une taille de ménage qui diminue :

Composition des familles - Aix-les-Bains



1,86 personnes par ménage : c'est la taille moyenne sur Aix-les-Bains, inférieure à celle du département (2,11), en diminution constante, comme au niveau national (2,16).

Évolution de la taille des ménages Nombre moyen d'occupants par résidence principale



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

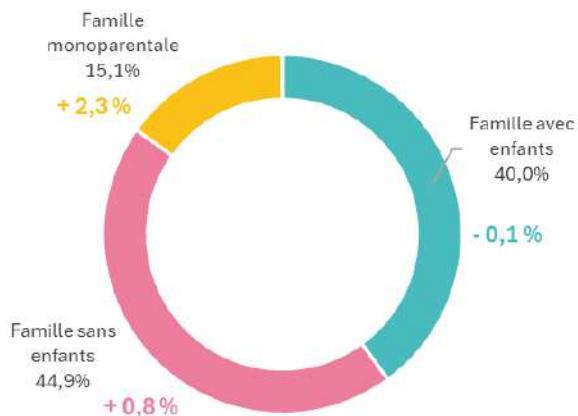
Zoom sur les familles : une progression du nombre de familles avec enfants des familles monoparentales

Lorsque l'on zoomé sur la composition des familles, on observe les mêmes tendances que pour les ménages : une progression importante des familles sans enfants due au vieillissement de la population, mais avec une résistance du modèle familial, notamment des familles avec un enfant. Cependant, **la part des familles monoparentales est importante** comparativement à la moyenne départementale, et en progression constante : 18 % des familles, soit +3,1%/an.

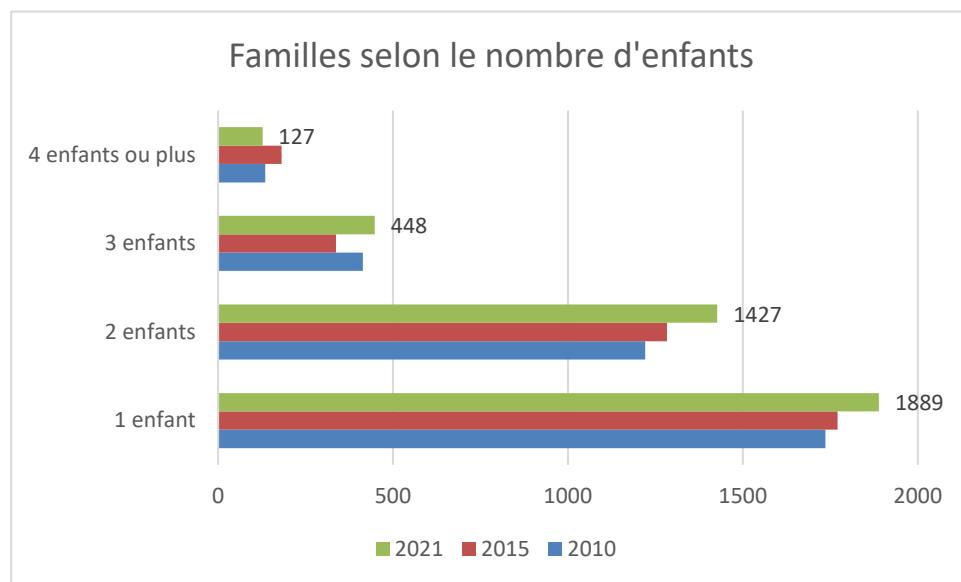
Source : Insee 2021 (2024)

Illustration de la résistance du profil familial, le nombre de familles avec un, deux ou trois enfants continuent de progresser, même si son évolution est moins rapide que celle des familles sans enfants.

Composition des familles en Savoie



Années	Aucun enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
2010	3948	1736	1221	414	135
2015	4267	1771	1283	337	181
2021	4501	1889	1427	448	127



RESSOURCES ET DONNEES SOCIALES

Un territoire contrasté socialement :

Quartier d'Aix-les-Bains	Niveau de vie médian
Centre Ville-Nord	23300
Centre Ville-Sud	23820
Mémard-Corsuet	25740
Rondeau-Bord du Lac	26170
Italie-Jacotot	20730
Quartier Lepic	20050
Lafin	19380
Saint-Simond	23880
Tir aux Pigeons	28740
Chantemerle-Saint-Pol	29220
Marlloz	25220
Aix-Les-Bains	24110

Sur le territoire, le niveau de vie médian des ménages oscille selon les quartiers entre 19 380 € par an (quartier Lafin) et 29 220 € (Chantemerle Saint Pol), illustrant une disparité sociale au sein de la commune. A l'échelle de la ville, le niveau de vie médian s'établit 24 110 €. à En Savoie, celui-ci s'élève à 24 270 euros par an, soit un niveau parmi les plus élevés en France. A l'échelle régionale, la Haute-Savoie se distingue par un niveau de vie médian bien supérieur aux autres départements voisins. La Savoie se situant en 3^{ème} position (derrière l'Ain également).

Libellé géographique	Niveau de vie médian (€) 2021	Rappel niveau de vie médian (€) 2015	Evolution annuelle moyenne	Rapport interdécile
Haute-Savoie	28 120	25 001	1,98%	4,3%
Savoie	24 270	21 802	1,80%	3,0%
Rhône	24 480	21 746	1,99%	3,7%
Isère	24 270	21 673	1,90%	3,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	23 800	21 231	1,92%	3,4%
France métropolitaine	23 080	20 566	1,94%	3,4%

Source : INSEE Filosofi 2021 (2024)

*Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie médian est celui au-dessus duquel se situe une moitié de la population, l'autre se situant au-dessous.

Des poches de pauvreté sur le territoire :

L'accompagnement social :

Le nombre d'allocataires (minimaux sociaux, RSA...) est assez stable entre 2019 et 2023 sur la ville d'Aix-les-Bains comme sur Grand Lac. En revanche, la ville concentre les bénéficiaires des différentes allocations sociales.

Territoire	Nombre d'allocataires CAF 2019	Nombre d'allocataires CAF 2023	Taux de couverture 2019 (en %)	Taux de couverture 2023 (en %)
Aix-les-Bains	6446	6450	47,1	43,3
CA GRAND LAC	13958	13865	56,6	54,4

Les allocataires à bas revenus sont les allocataires CAF ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Territoire	Nombre de personnes bénéficiaires du RSA 2019	Nombre de personnes bénéficiaires du RSA 2023	% de personnes couvertes par le RSA 2023
Aix-les-Bains	903	914	2,9
CA GRAND LAC	1343	1362	2,2

Territoire	Nombre d'allocataires bénéficiaires d'allocation logement (ALF, ALS, APL) 2019	Nombre d'allocataires bénéficiaires d'allocation logement (ALF, ALS, APL) 2023	% d'allocataires bénéficiaires d'allocation logement (ALF, ALS, APL) 2023
Aix-les-Bains	3265	2790	43,3
CA GRAND LAC	5643	4935	35,6

Territoire	Nombre d'allocataires bénéficiaires des minima sociaux 2019	Nombre d'allocataires bénéficiaires des minima sociaux 2023	% d'allocataires bénéficiaires des minima sociaux 2023
Aix-les-Bains	1222	1271	19,7
CA GRAND LAC	1801	1932	13,9

Territoire	Nombre de personnes sous le seuil de bas revenus 2019	Nombre de personnes sous le seuil de bas revenus 2023	% de personnes sous le seuil de bas revenus 2023
Aix-les-Bains	3498	3723	11,7
CA GRAND LAC	5949	6502	10,5

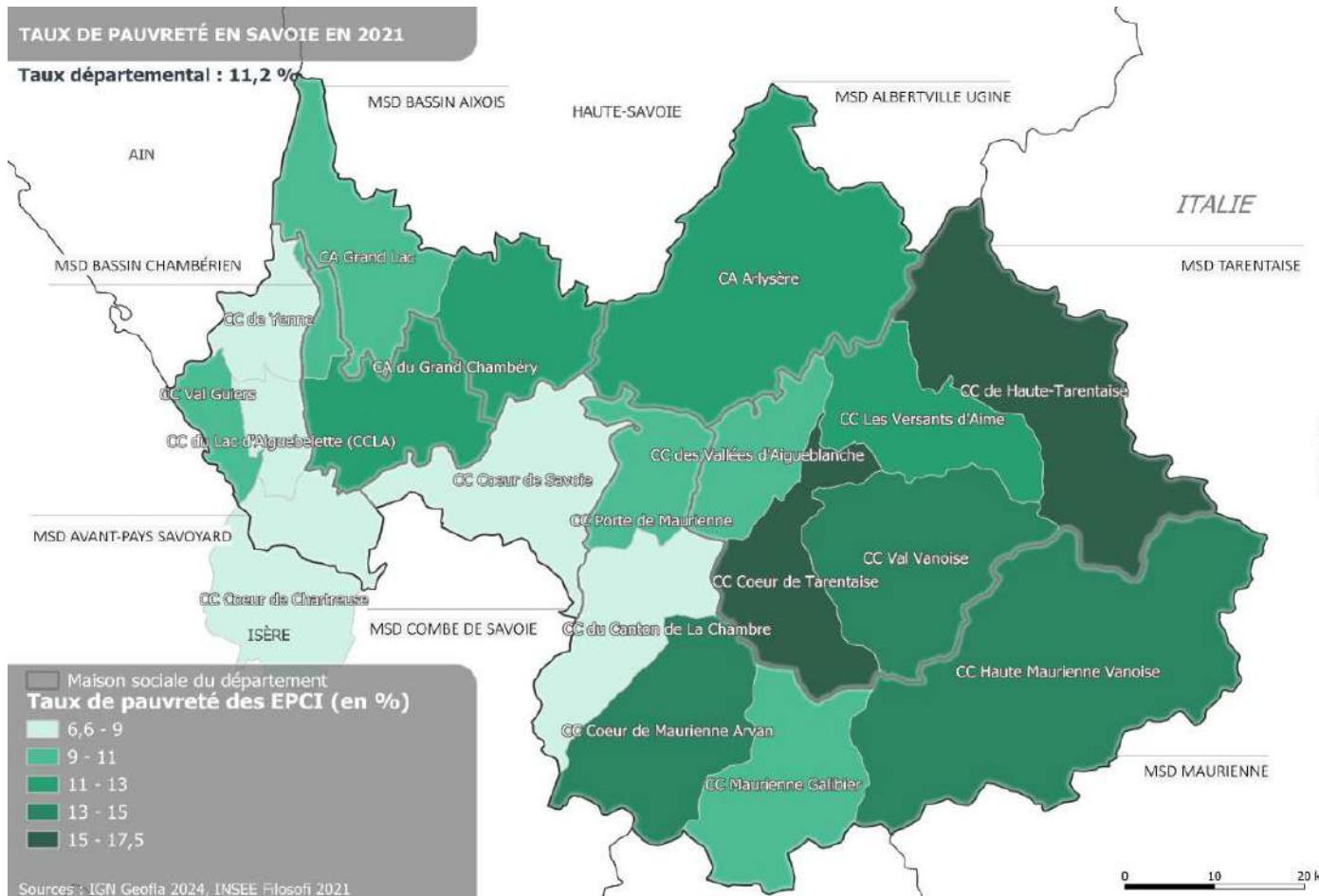
Le taux de pauvreté*

13 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté à Aix-les-Bains en 2021, un taux qui a augmenté ces dernières années ; comme pour le niveau de vie médian, il est très disparate d'un quartier à l'autre. Ce taux est supérieur à celui de Grand Lac (9,2%), à celui du département (11,2%), mais reste inférieure à la moyenne française (14,9%).

Quartier d'Aix-les-Bains	Taux de pauvreté en %
Centre Ville-Nord	12,0
Centre Ville-Sud	12,0
Mémard-Corsuet	10,0
Rondeau-Bord du Lac	8,0
Italie-Jacotot	21,0
Quartier Lepic	23,0
Lafin	27,0
Saint-Simond	13,0
Tir aux Pigeons	6,0
Chantemerle-Saint-Pol	8,0
Marlloz	9,0
Aix-Les-Bains	13

EPCI	Taux de pauvreté
CC Cœur de Tarentaise	17,5
CC Cœur de Chartreuse	8,7
CC Val Vanoise	14,6
CC Cœur de Savoie	7,1
CA Grand Lac	9,3
CA Arlysère	11,8
CA du Grand Chambéry	12,5
CC Haute-Maurienne Vanoise	13,2
CC Cœur de Maurienne Arvan	13,1
CC des Vallées d'Aigueblanche	10,4
CC de Haute-Tarentaise	15,5
CC de Yenne	8,5
CC du Canton de la Chambre	8,5
CC Maurienne Galibier	9,5
CC Val Guiers	10,2
CC du Lac d'Aiguebelette (CCLA)	6,6
CC Porte de Maurienne	9,1
CC Les Versants d'Aime	11,3
Savoie	11,2
France	14,9

Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il correspond en 2021 à un revenu disponible de 1 158 euros par mois pour une personne vivant seule et de 3 474 euros par mois pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans.



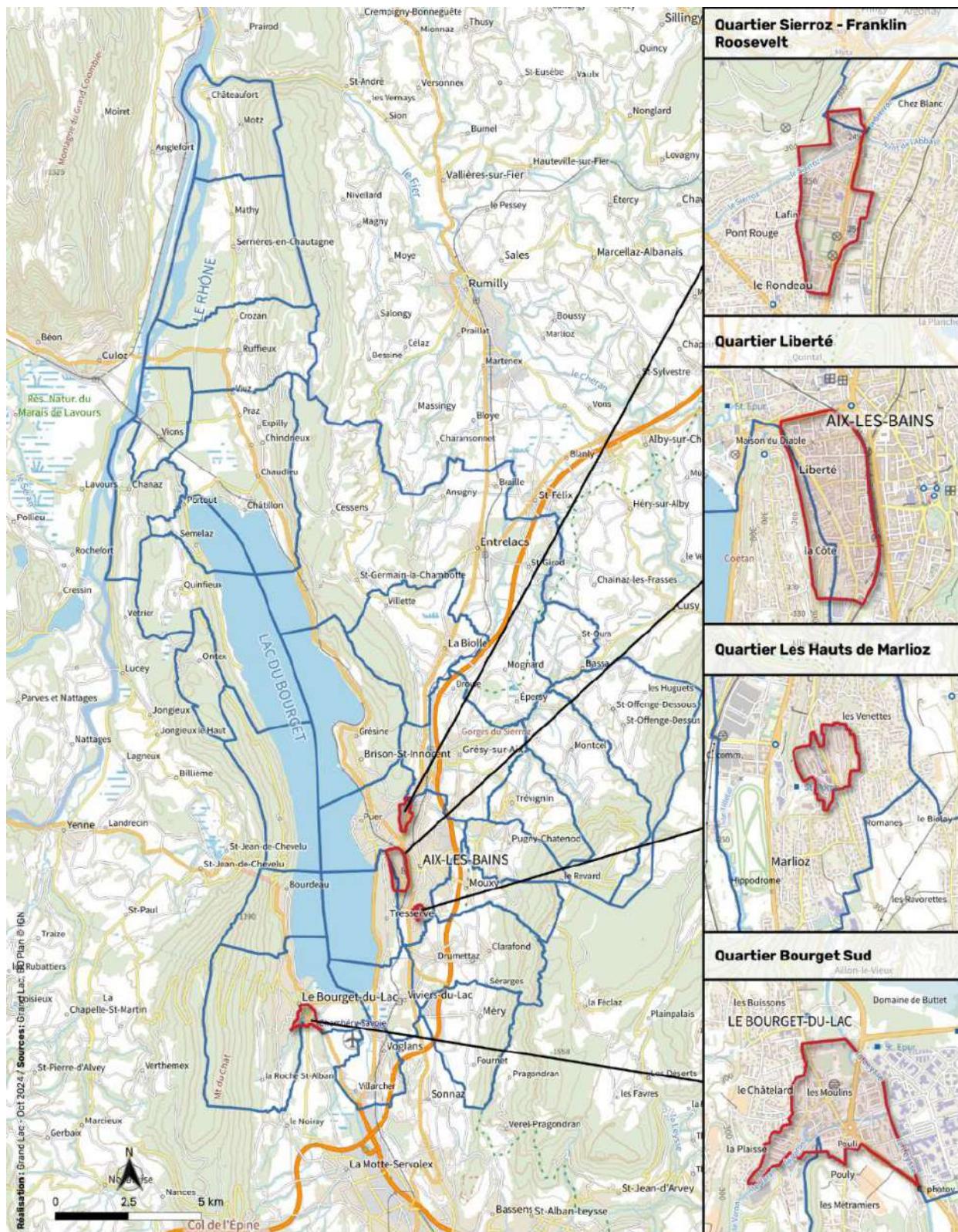
* Les allocataires à bas revenus sont les allocataires CAF ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté

Le contraste social sur le territoire peut également s'analyser au regard du nombre d'allocataires à bas revenus et de la part des personnes couvertes par ces allocations sur le nombre total d'allocataires CAF. Les quartiers concentrent une part importante d'allocataires à bas revenus, mais avec une évolution plutôt en baisse quand cette part a tendance à croître.

Trois quartiers concernés par la nouvelle politique de la ville sur le territoire :

Dans le cadre du Contrat de ville de l'agglomération de Grand Lac, des quartiers ont été définis. L'agglomération met à disposition des communes concernées une équipe dédiée pour déployer et accompagner les projets du territoire autour de plusieurs thèmes : l'emploi, le vivre ensemble, le cadre de vie, le numérique pour tous, l'égalité femmes / hommes...

Sur le territoire, il s'agit des quartiers des Hauts de Marloz, de Liberté, de Sierroz-Franklin Roosevelt. Le 4^{ème} quartier est situé au Bourget du Lac :



Un taux de chômage stable :

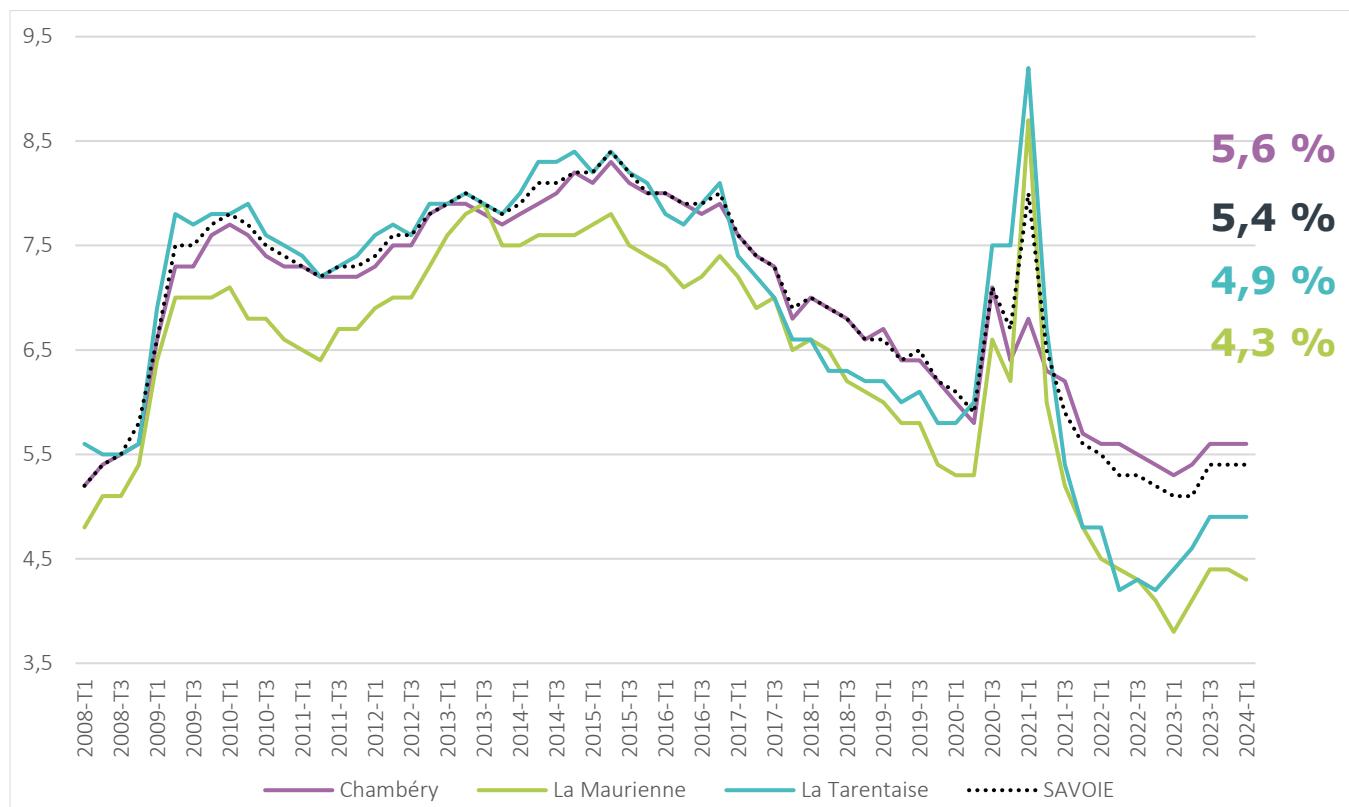
Le taux de chômage de la zone d'emplois de Chambéry, à laquelle appartient la ville d'Aix-les-Bains, s'élève à 5,6 % au 1er trimestre 2024. Il est presque équivalent à celui de la Savoie (5,4%) mais très inférieur aux niveau régional (6,6%) et national (7,3%).

Il a baissé de façon drastique depuis la fin de la crise sanitaire (et explique en partie les difficultés de recrutement dans les secteurs Petite enfance, enfance et jeunesse) avant de se stabiliser à partir de 2023.

EMPLOIS ET ACTIVITES

Une forte représentation de l'emploi dans les secteurs publics et médico-sociaux :

Le secteur du commerce / transport / services est prépondérant sur le territoire, (par rapport à l'agglomération par exemple), et continue de croître, puisqu'il représente plus de 44 % des emplois juste devant celui de l'administration public / santé / actions sociale, qui connaît une évolution importante également. Cela s'explique notamment par la bonne santé des secteurs tertiaires et commerciaux d'Aix-les-Bains d'une part, et la présence des activités thermale et de santé, d'autre part. A noter que le secteur industriel connaît une croissance importante, à l'inverse d'autres territoires.

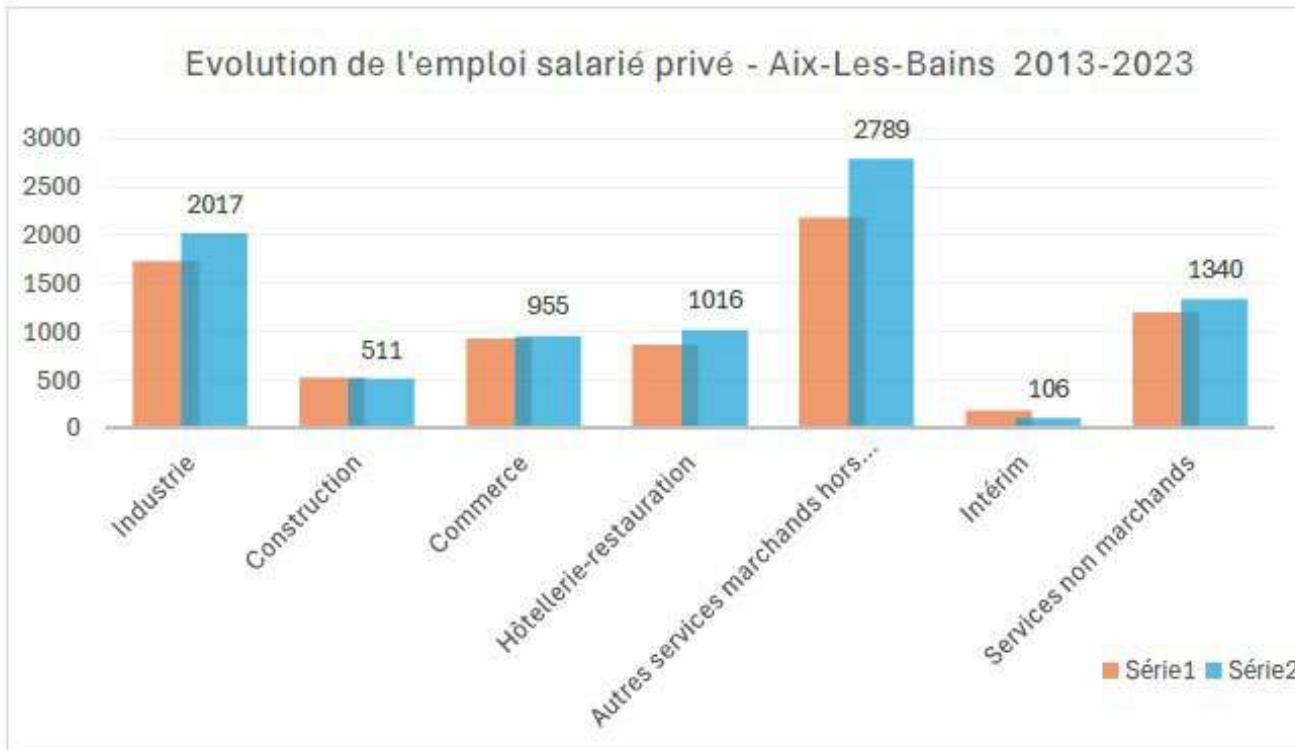


Secteur d'activité	2015	2021	Evolution annuelle	Part
Agriculture	57	47	-3,2%	0,4%
Industrie	1633	1727	0,9%	13,0%
Construction	863	901	0,7%	6,8%
Commerce. transports. services divers	5608	5846	0,7%	44,0%
Administration publique. enseignement. santé. action sociale	4458	4757	1,1%	35,8%
Ensemble	12619	13278	0,9%	0,4%

Zoom sur l'emploi salarié privé :

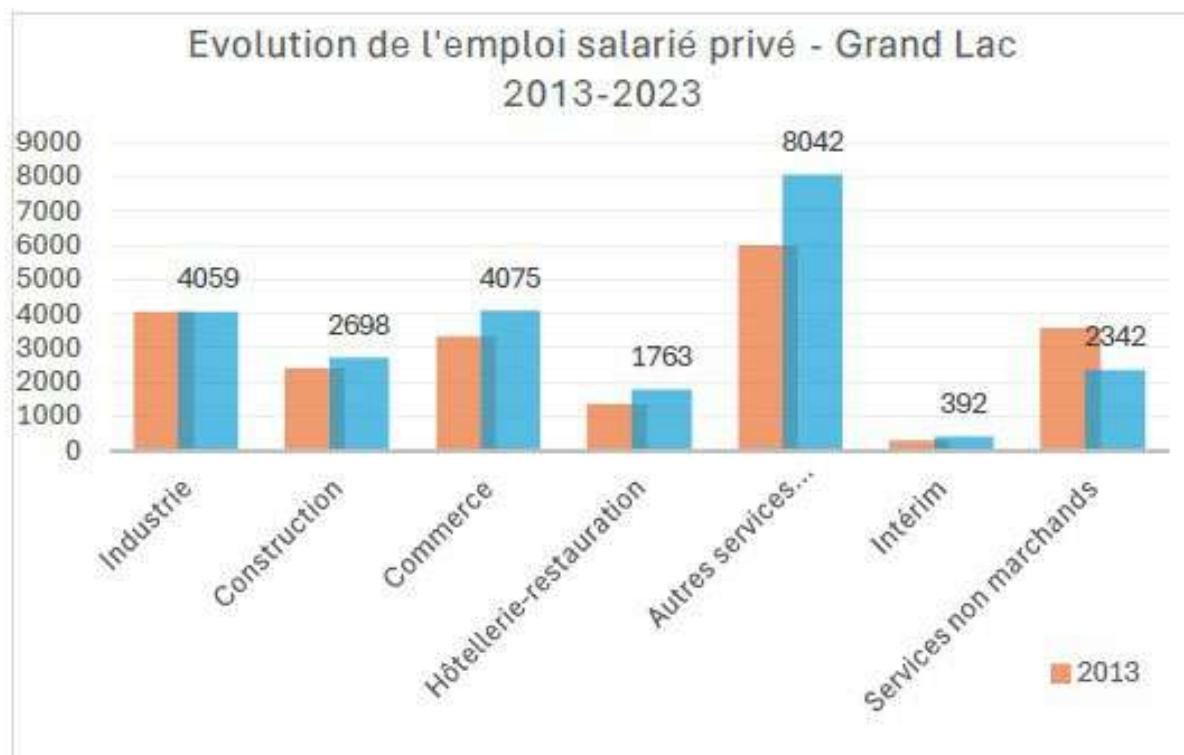
Ce zoom confirme la forte croissance du secteur des services marchands et de l'hôtellerie restauration entre 2013 et 2023. Il montre une stabilité du commerce et de la construction et la diminution de l'intérim.

Aix-les-Bains	2013	2023	Evolution annuelle
Industrie	1731	2017	2%
Construction	524	511	0%
Commerce	928	955	0%
Hôtellerie-restauration	866	1016	2%
Autres services marchands hors intérim	2177	2789	3%
Intérim	189	106	-6%
Services non marchands	1201	1340	1%
Total	7616	8734	1%



CA Grand Lac	2013	2023	Evolution annuelle
Industrie	4045	4059	0%
Construction	2399	2698	1%
Commerce	3317	4075	2%
Hôtellerie-restauration	1344	1763	3%
Autres services marchands hors intérim	5997	8042	3%
Intérim	278	392	3%
Services non marchands	3566	2342	-4%
Total	20946	23371	1%

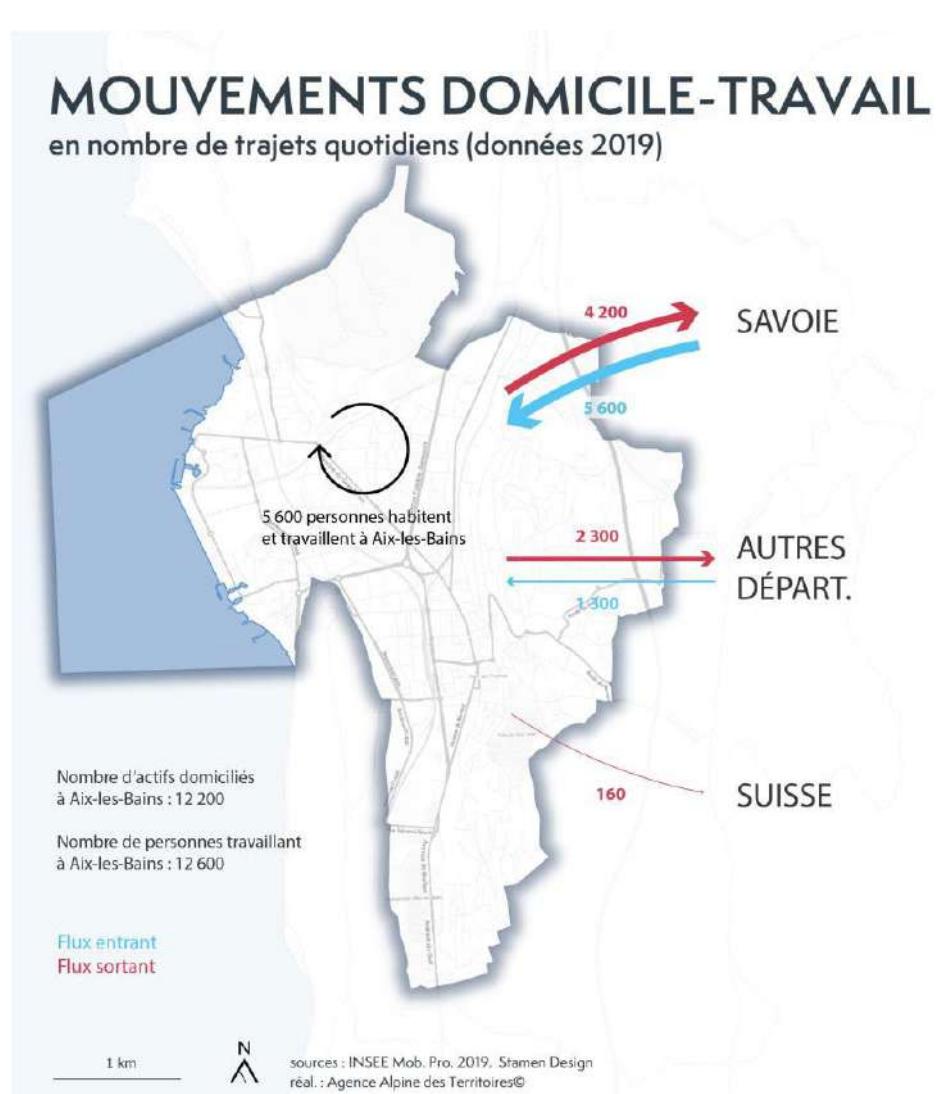
Source : URSSAF AC OSS 2023 (2024)



Des actifs qui travaillent majoritairement sur Aix-les-Bains et la Savoie :

La ville d'Aix-Les bains concentre de nombreux emplois (plus de 12000) et compte autant d'actifs.

Les actifs travaillent à environ 50% sur le territoire d'Aix-les-Bains ; les autres se dirigent essentiellement vers Technolac et le bassin chambérien, quand près de 20 % travaillent dans d'autres départements et notamment en Haute-Savoie.



LES EQUIPEMENTS ET SERVICES

La scolarité : une stabilité des effectifs scolaires dans le premier et le second degré

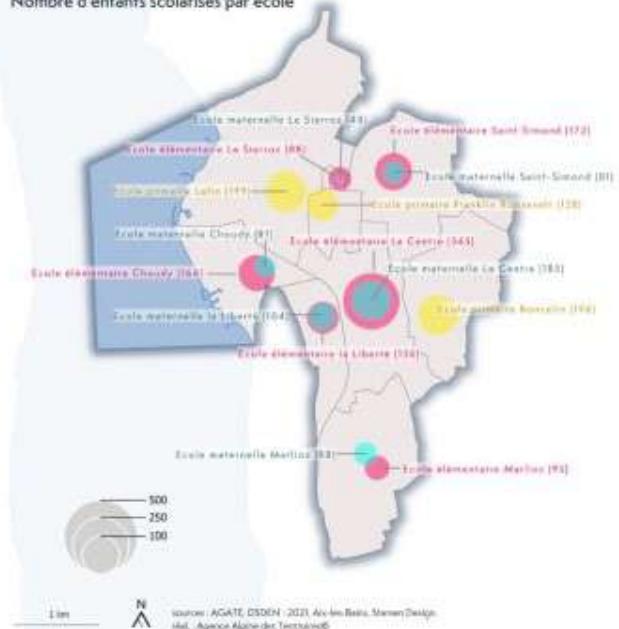
L'attractivité démographique d'Aix-les-Bains permet un maintien des effectifs que ce soit au niveau du 1er degré comme au second degré.

Effectifs du 1^{er} degré	2018	2019	2020	2021	2022	2024
Ecole primaire Boncelin (maternelle)	66	72	74	60	60	195
Ecole primaire Boncelin (élémentaire)	120	127	130	124	136	
Ecole élémentaire Le Centre 1 (CP/CE1)	332	119	123	125	125	320
Ecole élémentaire Le Centre 2 (CE2/CM2)		223	225	211	220	
Ecole maternelle Le Centre	187	184	180	192	185	150
Ecole élémentaire Choudy	166	167	180	160	164	162
Ecole maternelle Choudy	114	110	104	99	81	83
Ecole primaire Franklin Roosevelt (maternelle)	56	49	56	61	51	148
Ecole primaire Franklin Roosevelt (élémentaire)	83	86	74	82	87	
Ecole primaire Lafin (maternelle)	58	53	79	73	70	224
Ecole primaire Lafin (élémentaire)	127	130	105	125	129	
Ecole élémentaire La Liberté	140	144	143	137	136	128
Ecole maternelle La Liberté	107	97	98	82	104	104
Ecole élémentaire Marlioz	118	108	107	87	95	118
Ecole maternelle Marlioz	89	97	78	83	88	83
Ecole élémentaire St Simond	168	162	167	182	172	143
Ecole maternelle St Simond	82	72	75	74	81	80
Ecole élémentaire Le Sierroz	69	76	74	88	88	87
Ecole maternelle Le Sierroz	50	47	45	37	48	54
Total	2132	2123	2117	2082	2120	2079

ECOLES D'AIX LES BAINS		IPS en 2021-2022
ECOLE PRIMAIRE BONCELIN		127,5
ECOLE PRIMAIRE LAFIN		120,4
ECOLE ELEMENTAIRE SAINT SIMOND		116,3
ECOLE ELEMENTAIRE LE CENTRE		103
ECOLE ELEMENTAIRE CHOUDY		93,2
ECOLE ELEMENTAIRE LA LIBERTE		92,8
ECOLE ELEMENTAIRE MARLIOZ		91,2
ECOLE ELEMENTAIRE LE SIERROZ		78,5
ECOLE PRIMAIRE FRANKLIN ROOSEVELT		75,6

EFFECTIFS SCOLAIRES

Nombre d'enfants scolarisés par école

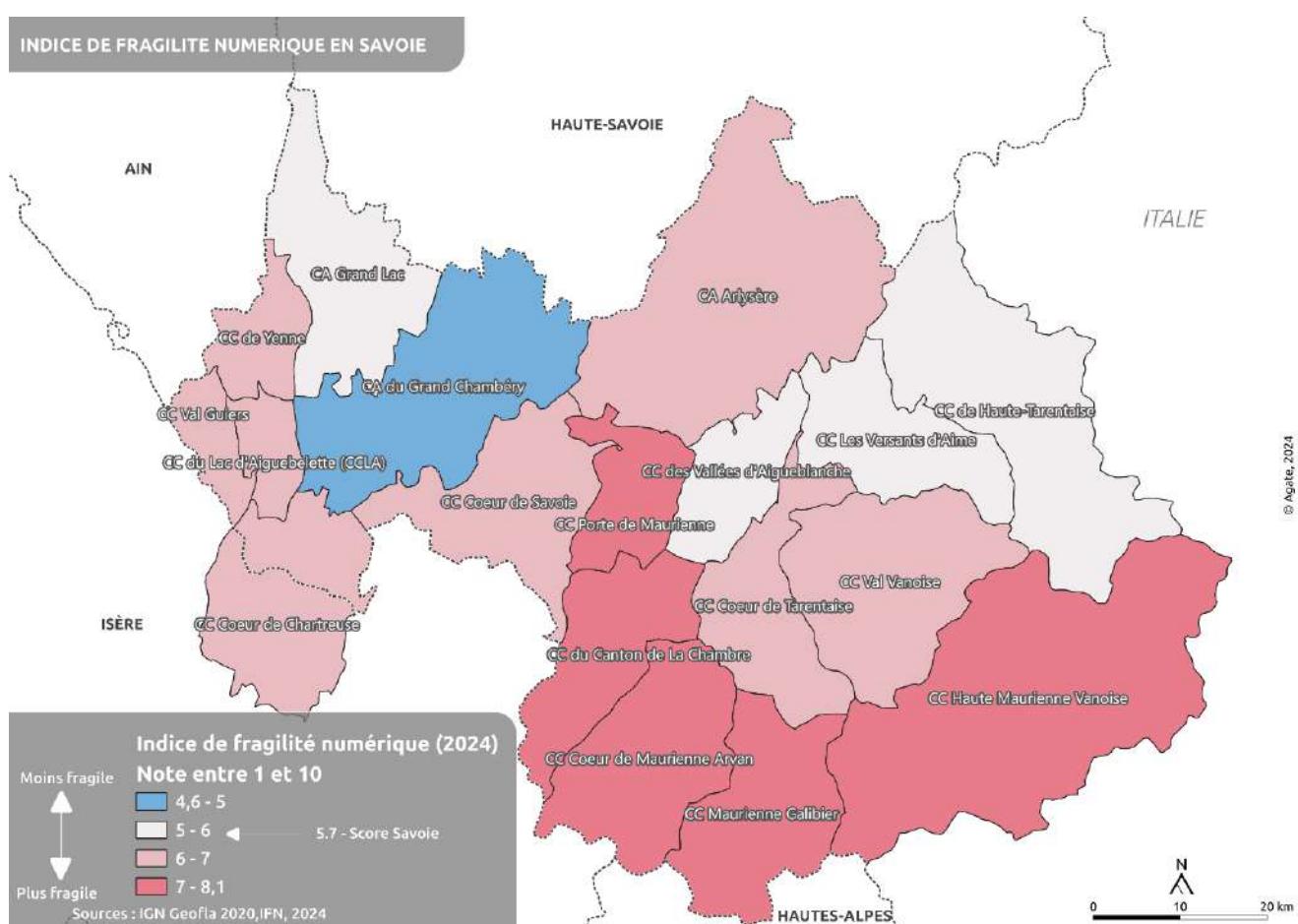


Collèges	2019	2020	2021	2022	2023
GARIBALDI	578	536	557	536	541
JEAN JACQUES PERRET	444	454	490	468	466
MARLIOZ	522	560	566	581	579
CATHOLIQUE LAMARTINE	448	455	458	458	459
TALMUDIQUE	57	67	38	43	41
Total AIX-LES-BAINS	2049	2072	2109	2086	2086

Lycées	2020	2021	2022	2023
MARLIOZ	1019	1078	1064	1036
TALMUDIQUE	43	40	38	48
TOMER DEBORA	37	35	29	38
Total général	1099	1153	1131	1122

Accompagnement et de l'inclusion numérique : une offre limitée et peu coordonnée :

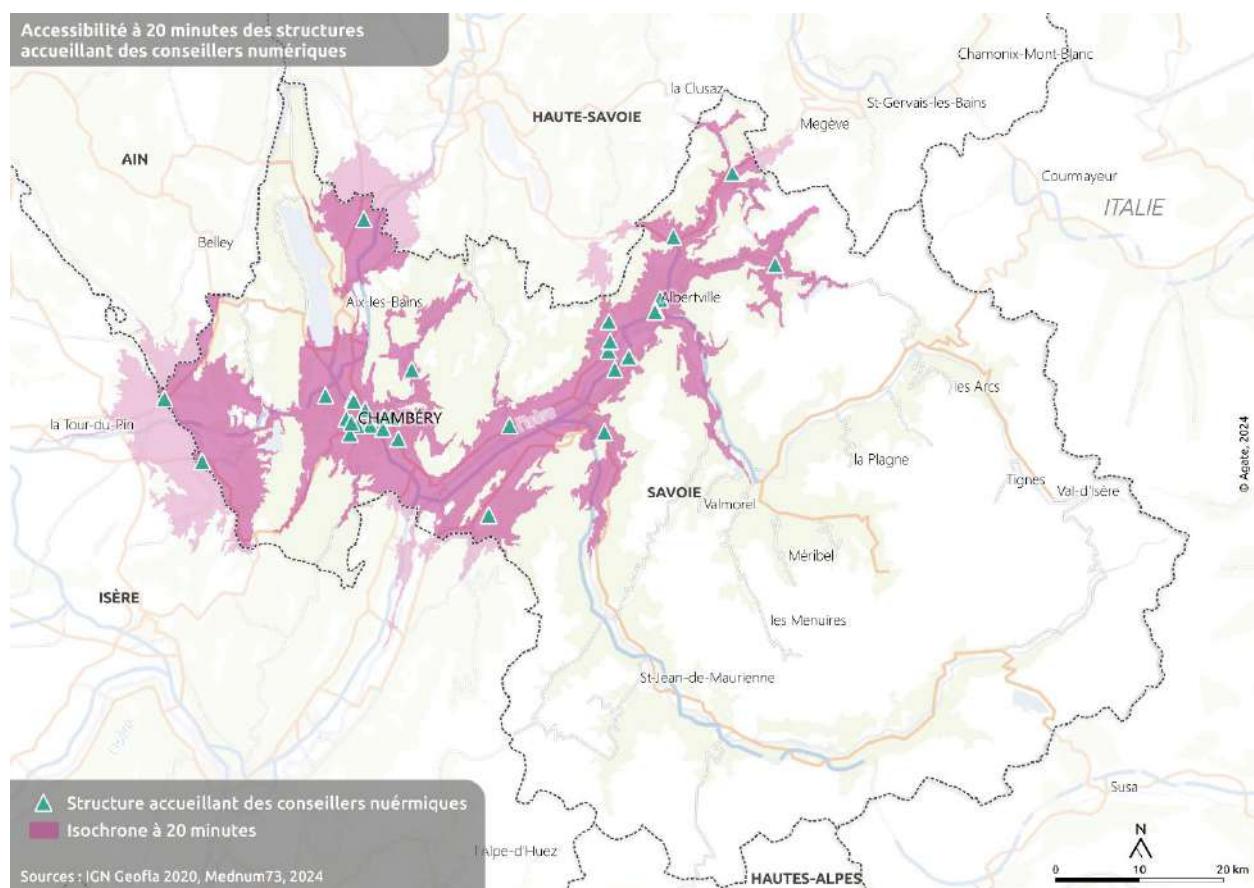
L'indice de fragilité numérique indique la fragilité potentielle de la population d'un territoire face aux usages numériques, et donc le besoin d'accompagnement potentiel qui en découle. Il est assez variable en Savoie. Le territoire de Grand Lac est dans la moyenne de la Savoie avec un indice entre 5 et 6.



La présence et l'accessibilité des Conseillers numériques

La Savoie compte 14 postes de conseillers numériques. Grand Lac ne compte aucun conseiller numérique (sauf mise à disposition ponctuelle via l'Agence Alpine des Territoires sur le secteur d'Entrelacs). Le diagnostic a montré un besoin important en accompagnement numérique.

L'accès aux conseillers numériques est un véritable enjeu d'égalité territoriale. On peut voir que les populations des vallées de Maurienne et de Tarentaise, mais également d'Aix-Les-Bains, ne disposant pas de conseillers numériques proches, ont des temps d'accès très supérieurs à ceux de l'Est du département, plus urbain et mieux doté en conseillers numériques.



La ville d'Aix-les-Bains compte 2 espaces numériques :

- L'Espace public numérique (E.P.N.), équipé de 8 postes informatiques, qui se trouve dans la Maison des Arts et de la Jeunesse (M.A.J., 4 rue Vaugelas. Sa gestion a été confiée à la Mission Locale Jeunes (M.L.J.).
- Le pôle numérique, doté de 6 postes informatiques, qui se situe au sein de la Mairie de quartier du Sierroz.

Ces deux espaces souffrent néanmoins d'un manque de visibilité et d'animation.

L'accompagnement aux démarches administratives :

Une absence de France Services sur le territoire d'Aix-les-Bains

En 2019, l'Etat a créé le label « France Services », dont l'objectif est d'améliorer le dispositif existant des Maisons de Services Au Public (MSAP). L'idée était d'harmoniser leur niveau général avec un panier commun de services pour garantir une qualité équivalente de services aux citoyens. Ce guichet unique rassemble 6 partenaires aux côtés de 3 ministères de l'État (ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques) :

- Caisse d'allocations familiales
- Caisse nationale d'Assurance maladie
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse
- Mutualité sociale agricole
- Pôle emploi
- La Poste

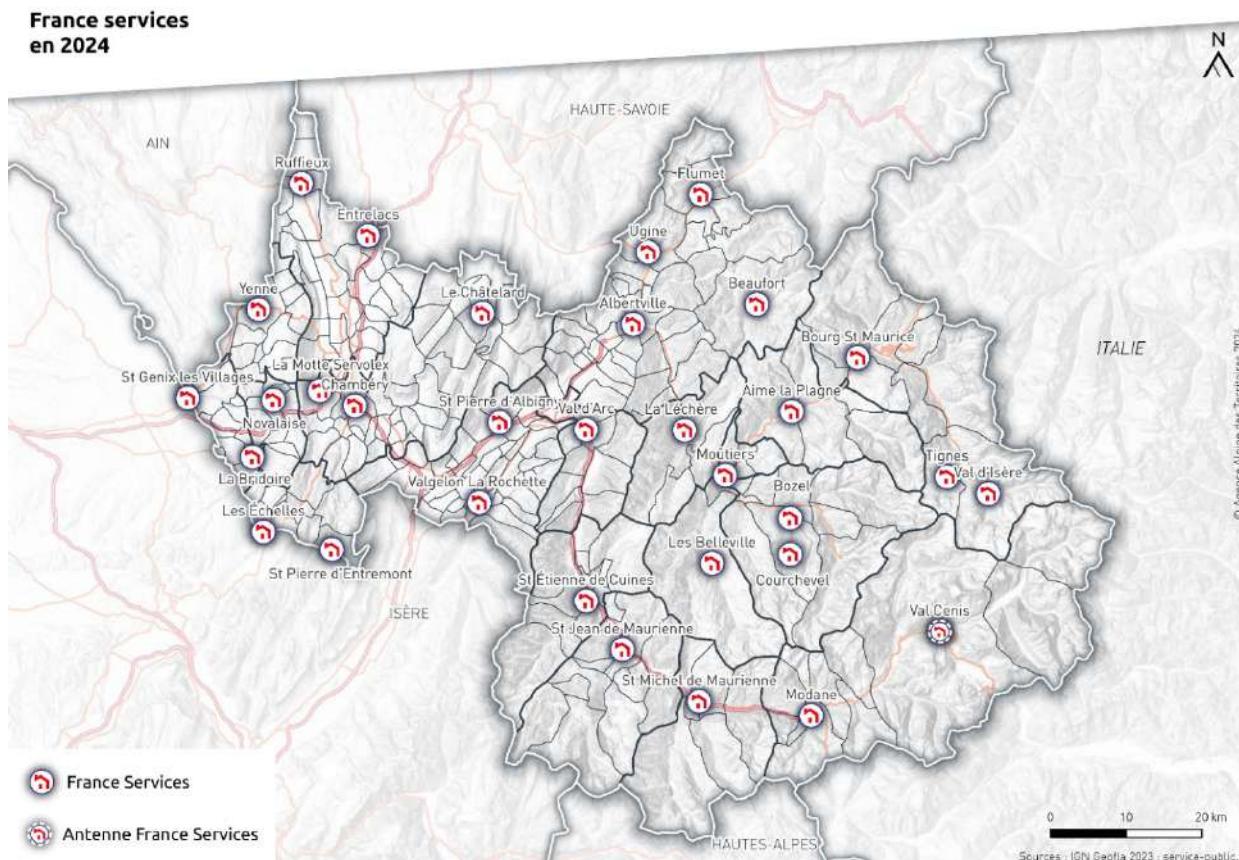
A l'initiative des acteurs locaux, France Services permet de créer un lieu de vie, une maison commune qui propose une offre de services publics, dans un lieu unique. L'Etat et ses partenaires contribuent au fonctionnement de chaque maison à hauteur de 35 000 euros par an, désormais (porté à 50 000 € d'ici 2026). L'objectif est que chaque français puisse accéder à une Maison France Service à moins de 30 minutes de son domicile en visant en priorité les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville. Elles sont ouvertes au moins cinq jours par semaine et doivent disposer de 2 personnes formées à l'accueil du public et capables d'apporter une réponse pour les démarches du quotidien.

En 2024, on compte plus de 2700 France Services ouvertes à l'échelle nationale (534 en 2020).

La Savoie compte 32 France Services (en 2024). La plupart des Maisons de Services au Public (MSAP) qui existaient ont été labellisées France Services entre 2020 et 2023. Deux France services ont été labellisées en 2024 : une à La Motte-Servolex pour renforcer le maillage urbain sur Grand Chambéry et une à La Bridoire. Dans le Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services aux Publics (SDAASP), élaboré en 2017 et évalué début 2024, la priorité a été donnée à la couverture des zones blanches dans les secteurs ruraux, réalisée entre 2018 et 2021. L'enjeu de la présence dans l'urbain, identifié au début du SDAASP, est devenu prégnant au fil des années : Chambéry, Albertville, Saint-Jean de Maurienne ont notamment été labelisées en 2023, et La Motte-Servolex en 2024.

Cette présence urbaine devrait se poursuivre en Savoie. Le soutien par le département de la Savoie des MSAP puis des France Services dans le cadre de l'appel à projet 2020-2022, puis des Contrats départementaux a contribué à une des densités les plus fortes de France.

Un projet de France Service porté par Grand Lac est désormais prévu début 2025 à Aix-les-Bains, venant compenser le déficit sur la ville. Un partenariat avec les acteurs locaux œuvrant dans l'accès aux droits et aux services, dans l'accueil tout public et dans l'accompagnement numérique est à construire en 2025.



Le portrait de territoire en synthèse : ce que l'on peut retenir

- Une dynamique démographique forte due au solde migratoire, qui concerne toutes les tranches d'âges
- Un vieillissement important de la population, mais le nombre de jeunes augmentent également
- Un nombre croissant de personnes seules, mais un profil familial qui résiste
- Une progression sur le territoire du nombre de familles monoparentales
- Un territoire contrasté socialement avec des poches de pauvreté sur le territoire
- La ville d'Aix-les-Bains concentre les difficultés sociales de l'agglomération Grand Lac
- Une dynamique d'emplois avec une forte représentation du secteur du commerce et des services, et un taux de chômage stable
- Une stabilité des effectifs scolaires
- Une offre d'inclusion et de médiation numériques limitée et peu coordonnée, des enjeux d'accès aux droits

LES ENJEUX IDENTIFIES POUR LA MJC DANS LE CADRE DE SON FUTUR PROJET SOCIAL

ENJEU N°1 : L'ACCESSIBILITE CULTURELLE ET L'OFFRE CULTURELLE DEDIEE

Éléments de repère : Pour les personnes accueillies, la culture est avant tout génératrice de lien social. Les projets culturels menés répondent à un réel besoin, à la fois en termes d'accès à l'offre culturelle, mais aussi à la pratique et à la création artistique en tant qu'acteur. Il peut s'agir de participer à des activités collectives permettant de rompre avec l'isolement, une ouverture vers l'extérieur, mais aussi de favoriser le développement personnel, indispensable pour se mobiliser.

Le plaisir des bénéficiaires apparaît comme une dimension importante, notamment parce que des actions culturelles permettent de s'évader d'un quotidien parfois lourd.

Chiffres clefs :

Les prix des spectacles à Aix-les-Bains varient en fonction de l'événement, mais en général, ils se situent entre **20 et 50 euros** pour des représentations classiques, théâtrales, ou des concerts de musique contemporaine. :

Sources : billetterie des spectacles | Aix les Bains Riviera des Alpes (<https://www.aixlesbains-rivieradesalpes.com/billetterie-des-spectacles/>)

Source 2 :, Réserver votre billet de spectacle à Aix-les-Bains (<https://spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com/billetterie/>).

Les spectacles proposés par la MJC d'Aix-les-Bains sont conçus pour être accessibles, avec des tarifs abordables. Les prix varient généralement de **10 euros** par personne pour les adultes et sont souvent réduits pour les enfants à 4 euros.

En moyenne, les tarifs pour les ateliers annuels d'arts (peinture, dessin, poterie, etc.) varient **entre 150 et 250 euros par an**, en fonction de l'activité et de la tranche d'âge des participants.

Il n'existe pas de tarification au quotient familial pour les spectacles et les activités régulières. Il n'existe pas de tarification spécifique pour les « familles ».

Une offre majoritairement proposée dans trois lieux de la ville :

- Le Théâtre du Casino Grand Cercle : Un lieu historique et emblématique qui accueille une programmation variée de théâtre, concerts, et spectacles d'humour.
- Auditorium de la Maison des Arts et de la Jeunesse : Un espace utilisé pour les spectacles de la MJC et du Conservatoire de musique et d'Art dramatique.
- Centre Culturel et des Congrès André Grosjean : Utilisé pour des concerts, des conférences, et des événements professionnels divers.

Les constats : Issus des différentes rencontres : cafés des partenaires / Entretiens individuels avec les partenaires sociaux du territoire / Comité du suivi / Réunion avec l'équipe professionnel de la MJC

Les tarifs élevés des spectacles proposés à Aix-les-Bains (lieux centralisés, sans tarification sociale).

Le tarif des activités régulières est encore élevé pour des familles à revenu modeste et très modeste.

Des associations locales présentes dans les quartiers de la ville ont partagé leurs difficultés à organiser des événements culturels par manque de moyens humain, matériel.

Une offre peu ou pas adaptée à un public cible ou aux publics à besoin spécifique : langue française, en situation de handicap, jeunes enfants, jeunes parents avec bébés...

Paroles des habitants : Issues des rencontres avec les habitants / Journée festive de la MJC / Questionnaire réalisé par la MJC.

Participation et appréciation des activités :

Une famille souligne l'importance des stages pendant les vacances scolaires, bien que le nombre de places soit limité. Les soirées jeux et sorties sont également très appréciées.

Les familles avec de jeunes enfants souhaitent des activités d'éveil musical dès 3-4 ans et des cours de Zumba parents-enfants.

Un parent note la diversité des activités pour enfants.

Problèmes d'inscription :

Plusieurs familles expriment des préoccupations concernant les inscriptions qui se font en juin, sans temps pour des séances d'essai. Elles suggèrent des pré-inscriptions.

Communication et information :

Un manque de communication sur le programme culturel a été relevé, notamment pour les spectacles et événements, surtout en milieu scolaire privé.

Qualité des expositions :

Les expositions de la MJC sont jugées de haute qualité.

Retraités et seniors :

Un retraité évoque un bon accès aux activités de l'EVS et la facilité d'information pour les nouveaux arrivants.

Suggestions diverses :

Certaines familles aimeraient voir des ateliers d'écriture et davantage d'informations sur les soirées philo.

Des spectacles adaptés aux adolescents ainsi que des activités simultanées pour enfants et adultes sont souhaités.

La possibilité de louer ou acheter des jeux pour les soirées jeux est également mentionnée.

D'autres suggestions incluent des ateliers de langues pour enfants, des activités multisports et des cours de chant. L'intérêt pour le bénévolat dans des projets comme les paniers solidaires a aussi été exprimé.

Dans l'ensemble, les familles se montrent satisfaites des activités proposées, tout en suggérant des améliorations pour mieux répondre à leurs attentes.

Propositions d'actions à prioriser :

- **Une tarification sociale des activités régulières de la MJC :** Mettre en place des tarifs au quotient familial (voir l'adhésion au QF) ce qui permet de rendre les activités et services accessibles à tous, en adaptant les coûts aux capacités financières de chaque foyer. Ce principe favorise l'inclusion sociale en tenant compte des revenus et de la composition familiale, ce qui permet aux familles les plus modestes de bénéficier de réductions. Cela contribue également à réduire les inégalités d'accès à la culture tout en garantissant que chacun puisse participer à des activités sans être exclu pour des raisons économiques.
- **Une délocalisation de la culture dans les quartiers d'Aix-les-Bains** répond à des enjeux sociaux, culturels et économiques importants.
- **Accessibilité et inclusion :** En apportant des événements culturels directement dans les quartiers, notamment les quartiers pour faciliter l'accès à la culture pour des habitants qui sont éloignés des centres culturels traditionnels (code, tarif, mobilité, spectacle adapté).
- **Cohésion sociale :** Les événements culturels locaux créent des moments de partage et de rencontre entre les habitants d'un même quartier. Ils renforcent le lien social et permettent aux habitants de se réapproprier leur espace de vie, en favorisant un sentiment d'appartenance.
- **Développement du partenariat avec les acteurs des quartiers :** Espace de Vie Sociale, Association Culturelle et venir en soutien : Matériel, logistique, humain, bénévole ...
- **Développement des espaces d'accueil "Annexes"** de la MJC dans les quartiers, pour faciliter l'accueil des participants (stationnement) et favoriser l'accueil des accompagnateurs.

- **Développement une programmation pour des publics spécifiques** : famille/ jeunes enfants, jeunes, publics empêchés, séniors, ...
- **Accompagnement physique sur les sorties, spectacles** : avec en amont un accompagnement à « l'ouverture », à « l'éducation à la culture ».
- **Soutien ou création de dispositif « d'aller vers »** : Bibliothèque / animations de rue hors les murs.
- **Relais d'informations des offres culturelles** gratuites ou accessibles (en développant les temps « Minute culture »).

ENJEU N°2 : UN PROJET POUR LA JEUNESSE

Élément de repère : Les jeunes ont besoin d'espace pour eux, adaptés à leur rythme de vie, leur permettant d'expérimenter leur savoir-faire. Les dynamiques jeunesse ont pour objectif de développer et faire évoluer l'offre d'accompagnement et d'activités proposée aux jeunes pendant leur temps libre.

Le **Contrat Territorial Jeunesse** signé fin 2023 entre le département de la Savoie, la ville d'Aix-les-Bains et la MJC confirme ces enjeux puisque son ambition est de mieux associer les jeunes à la définition et à la mise en œuvre d'une réelle politique jeunesse. Il s'agit de reconnaître la jeunesse comme étant responsable, sensible aux questions de société et capable de faire des propositions d'actions et d'amélioration. C'est également la reconnaître comme ressource pour le territoire. Cela signifie l'associer à la politique jeunesse, mais également multiplier les espaces de partage d'expériences et de mise en valeur de ce qu'elle est capable de réaliser et de partager dans le milieu de la solidarité, du développement durable, du sport, de la culture, mais également des études.

L'enjeu est de multiplier les temps et les espaces où les jeunes peuvent être consultés et associés :

- Au sein des établissements scolaires
- Sur les lieux où se réunissent les jeunes : Accueil ados, MJC, City stade, au sein des associations, etc.

C'est à la fois dans une démarche « d'aller vers » et d'alliance éducative de la part des animateurs dans une relation de confiance, qu'il sera possible de susciter l'adhésion et la participation des jeunes à nos instances de gouvernance et à la définition d'une véritable politique jeunesse.

Chiffres clefs :

Contrairement à la plupart des territoires savoyards, la ville d'Aix-les-Bains continue de voir sa population de jeunes augmenter, sauf pour les 11-15 ans.

Evolution des tranches d'âges			Evolution annuelle 2015/2021	Evolution annuelle 2015/2021
Aix-les-bains	2015	2021	Aix-Les-Bains	Savoie
0 à 3 ans	1 054	1063	0,1%	-1,1%
4 à 10 ans	1 833	2056	1,9%	-0,2%
11 à 15 ans	1 644	1589	-0,6%	0,5%
16 à 18 ans	1 037	1108	1,1%	1,0%
19 à 25 ans	2 279	2377	0,7%	-0,4%

Les constats : Issu des différentes rencontres : cafés des partenaires / Entretiens individuels avec les partenaires sociaux du territoire / Comité du suivi / Réunion avec l'équipe professionnel de la MJC

- L'absence d'une politique jeunesse communale clairement identifiée, lisible par le public et coordonnée, malgré des acteurs jeunesse présents et disposés à travailler ensemble
- Le besoin identifié d'avoir un lieu ouvert pour les jeunes et sans inscription, en centre-ville : un local disponible à la MJC pourrait-il être aménagé comme lieu spécifique pour les jeunes ?
- Le renforcement de la présence sociale, éducative, culturelle pour accompagner les jeunes et être initiatrice de projets / accélérer le pouvoir d'agir des jeunes
- L'offre d'activité envers les jeunes n'est pas toujours adaptée à leur rythme de vie (ex : quelle offre proposée après 18 heures ?)
- Le manque de ressources d'accompagnement sur la scolarité pour les collégiens et les lycéens
- Des "Problématiques" jeunes à travailler : le coût du logement pour les jeunes, la santé mentale, la place des jeunes dans l'espace public, la prévention des jeunes (à risques, délit...), etc.
- Accueil Jeunes de la MJC (11-17 ans) : une satisfaction des usagers vis-à-vis du service, mais un manque de places disponibles (et de lien avec les Centres de loisirs d'Aix-les-Bains)

Paroles des habitants : Issues des rencontres avec les habitants / Journée festive de la MJC / Questionnaire réalisé par la MJC.

5 jeunes (dont 3 jeunes parents) :

« Il n'y a pas assez d'accompagnement et de sorties prévues pour les enfants et les jeunes à Aix les Bains. Les adolescents trainent... Il faut plus de subventions pour les activités des enfants et des ados »

Une famille (2 adultes un enfant) :

« Le centre de loisirs de la MJC pour les 11-17ans est très bien en termes d'activités et d'accompagnement ! Mais il manque de places (seulement 8 pour la ville, entre 16 et 24 pour la MJC !), faute d'animateur et de moyens. Il faut mieux rémunérer les animateurs pour les attirer et les garder. »

Il y a un défaut de communication entre les centres aérés pour les enfants (3-11 ou 13 ans) et le centre de loisirs ; on ne m'avait pas dit que mon fils pouvait aller à la MJC dès 11 ans. C'est difficile de trouver l'information. »

2 mamans :

« Mes enfants participent à la Commission Jeunes qui travaille à la création de projets : des projets pour les jeunes, par les jeunes ! C'est super !

Et pourquoi on ne fera pas la même chose pour les adultes ? »

3 jeunes :

« Un espace jeunes pour les fins d'après-midi, sans inscription à l'avance ! Ce serait bien ! »

Propositions d'actions à prioriser :

- **Poursuivre le partenariat** avec la ville d'Aix-les-Bains sur l'animation et la coordination de la politique jeunesse
- **Proposer un lieu d'accueil** ouvert (en termes d'horaires, d'accueil...) pour les jeunes à Aix-les-Bains, accompagnés par des professionnels
- **Renforcer l'offre d'activités** pour les jeunes, en particulier sur les quartiers en partenariat avec les Espaces de vie sociale et le tissu associatif sportif et culturel
- **Développer une programmation culturelle** avec et pour les jeunes, adaptée au niveau de la tarification
- **Renforcer la prévention et la médiation** (par de la présence physique) auprès des jeunes sur l'ensemble du territoire aixois
- **Poursuivre l'accompagnement à la scolarité** pour les collégiens et les lycéens

ENJEU N°3 : LE SOUTIEN A LA FAMILLE ET A LA PARENTALITE

Élément de repère :

Le soutien à la parentalité vise à répondre aux préoccupations des parents relatives à l'arrivée du premier ou d'un nouvel enfant, à leur scolarité, à leur santé, à leur équilibre et leur développement, aux difficultés relationnelles rencontrées à certaines périodes charnières. En valorisant les parents dans leur rôle, elle contribue à prévenir et à accompagner les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales.

Chiffres clefs :

8143 familles à Aix-les-Bains (+0,5%/an)

17,9 % de familles monoparentales à Aix-les-Bains (1465 familles, +2%/an) contre 14,7 % en Savoie et 16,7 % en France)

À Aix-les-Bains, environ 1 508 familles monoparentales ont été recensées, représentant près de 18 % des familles de la ville. Ce chiffre est au-dessus de la moyenne nationale, où la proportion de familles monoparentales est d'environ 11,9 %

Population d'Aix-les-Bains (73100)

Sources : (<https://www.linternaute.com/ville/aix-les-bains/ville-73008/demographie>)
https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/93_QP013014_DEMO_2023.pdf).

À Aix-les-Bains, la moyenne du nombre d'enfants par famille monoparentale est de 1,4. Ce chiffre, issu des données de recensement montre que la structure des ménages dans cette région est similaire à celle observée au niveau national.

Les familles monoparentales sont un segment important dans la démographie locale.

À Aix-les-Bains, environ 79 % des familles monoparentales sont dirigées par des mères isolées, comme c'est le cas dans la majorité des régions de France. Les parents isolés, notamment les mères, sont souvent plus touchés par la précarité socio-économique, avec un accès plus difficile à l'emploi et aux logements stables. La situation des familles monoparentales dans cette ville reflète les dynamiques nationales, où ces familles doivent souvent faire face à des discriminations et à des difficultés d'accès aux aides sociales.

Sources : <https://www.unaf.fr/app/uploads/sites/3/2023/05/unaf-chiffresclefs2023.pdf>
Étude sur la situation économique et sociale des parents isolés

Une enquête récente en Isère souligne que les jeunes parents cherchent des solutions pratiques pour mieux concilier leur vie familiale et professionnelle, ainsi qu'un meilleur soutien institutionnel dans les premières années après la naissance.

Source : Devenir Parent – Quels sont vos besoins de jeunes parents après la naissance de votre enfant ? - Udaf 38 Isère] (<https://www.udaf38.fr/enquete-ovf-2023-2024-besoins-des-nouveaux-parents>).

(<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/etude-sur-la-situation-economique-et-sociale-des-parents-isoles-0>).

Les besoins en modes de garde pour les jeunes enfants à Aix-les-Bains sont principalement liés à la forte demande et à une offre encore insuffisante.

Source : L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques] (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/lenquete-modes-de-garde-et-daccueil-des-jeunes-enfants>)

Les constats : Issu des différentes rencontres : cafés des partenaires / Entretiens individuels avec les partenaires sociaux du territoire / Comité du suivi / Réunion avec l'équipe professionnel de la MJC

- La majorité des familles monoparentales est composée de femmes seules avec leurs enfants.
- Les familles expriment un besoin de partager des moments en famille, d'activités « Faire ensemble ». Mais paradoxalement, il est difficile de mobiliser les parents pour participer aux temps d'accueil proposés.
- Un accompagnement à la parentalité à Aix-les-Bains en cours de structuration :
 - Mieux faire connaître les actions de la Maison de la famille et de la parentalité : Quelles sont ses missions ? Se concentre-t-elle davantage sur les aspects santé, comme le suivi médical ou les consultations d'ostéopathie ?
 - Comment encourager les familles à sortir de la logique de consommation et créer des liens durables avec elles ?
 - Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) est peu connu des partenaires sociaux à Aix-les-Bains. À partir de septembre 2024, il développera de nouvelles permanences :
 - Le mardi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs "Les Bords du lac", Espace Puer, chemin des Teppes (à côté du collège Garibaldi).
 - Le jeudi de 15h à 17h30 dans les locaux du Relais Petite Enfance, Immeuble Le Zénith, 6 rue des Prés-Riants.

- La fermeture du "Café des Parents" Exa-Café, il y a plus d'un an, a laissé un vide dans l'offre locale.
- La création d'un comité local « parentalité » est mis en place à l'automne 2024 pour structurer les actions, faire du lien entre les acteurs de la parentalité.

Paroles des habitants : Issues des rencontres avec les habitants / Journée festive de la MJC / Questionnaire réalisé par la MJC.

Les jeunes parents à Aix-les-Bains, comme dans d'autres régions, expriment des besoins variés autour de l'accueil, l'accompagnement, et la gestion de la parentalité. Les défis principaux incluent le besoin d'équilibrer vie familiale et professionnelle, le soutien à la parentalité dès la naissance, et l'accès à des services de mode de garde adaptés.

Les parents à Aix-les-Bains, comme dans d'autres villes, expriment le besoin de davantage de solutions de garde adaptées aux horaires décalés, une problématique récurrente pour les familles dont les parents travaillent en dehors des horaires de bureau classiques. L'enquête sur les modes de garde montre également un besoin croissant d'une plus grande accessibilité financière aux structures de garde formelles.

En résumé, les jeunes parents à Aix-les-Bains ont un besoin important de modes de garde plus accessibles, flexibles, et abordables, en particulier pour les enfants de moins de 3 ans.

Les jeunes parents expriment plusieurs souhaits concernant leurs besoins et activités à Aix-les-Bains. Elles souhaitent des temps dédiés aux jeunes parents et leurs bébés, avec des activités collectives comme des ateliers de portage, d'allaitement, et des séances de Baby Yoga. Ils manifestent également un intérêt pour des activités culturelles adaptées aux enfants de moins de 4 ans, axées sur l'éveil et la découverte.

Certaines familles aimeraient pratiquer des activités en famille, notamment autour de la danse avec portage et du bien-être pour les nourrissons. Il est aussi mentionné l'intérêt pour un espace permettant d'emprunter des jeux pour les jeunes enfants, ainsi que pour des activités familiales liées à l'environnement naturel, comme l'eau et le lac. Ces propositions témoignent du besoin d'une offre diversifiée répondant à la fois aux attentes des parents et au développement du jeune enfant.

Propositions d'actions à prioriser :

- **Développer des activités régulières** à destination du public jeunes parents 0-3 ans.
- **Organiser des permanences** pour présenter les différents dispositifs existants : Kits premier bébé / LAEP / activités jeunes parents / Groupe allaitement Savoie ...

- **Développer un partenariat** avec l’EVS chers voisins pour identifier et accompagner les familles
- **Organiser des cafés des parents dans tous les quartiers** de la ville en lien avec les partenaires sociaux présents.
- **Proposer un espace d'accès libre** dans les locaux de la MJC, adapté aux publics petite enfance pour faciliter la présence des familles sur le temps d'activité d'un des parents ou des autres enfants de la famille (Table à langer / Matériel de puériculture).
- **Proposer une activité régulière à destination des jeunes parents** avec une proposition de mode de garde durant le temps de l'activité
- **Proposer des activités parents et enfants** autour de l'alimentation
- **Orienter vers des actions « accès au droit »** pour les jeunes parents ou familles monoparentales : droit au répit / sortie avec mode de garde proposé...
- **Développer le principe du café poussette** (Exemple : Café Barby au bonheur d'une pause), tenue par des bénévoles.

ENJEU N°4 : L'ACCOMPAGNEMENT DE L'INTERGENERATIONNALITE ET DES PERSONNES AGEES

Élément de repère :

La ville d'Aix-les-Bains accueille une population âgée, même si le nombre de 75 /89 ans est en légère régression. La proportion de personnes âgées reste prépondérante sur le territoire avec un indice de vieillissement très fort, supérieur aux moyennes départementales et nationales.

Chiffres clefs :

Evolution des tranches d'âges Aix-Les-Bains	2015	2021	Evolution annuelle 2015/2021	Evolution annuelle 2015/2021 Savoie
			Aix-Les-Bains	
60 à 74 ans	5237	6129	2,7%	2,2%
75 à 89 ans	4006	3766	-1,0%	1,2%
90 ans et +	615	695	2,1%	3,5%

Indice de vieillissement	2015	2021	Evolution 2015/2021
Aix-Les-Bains	134,6	139,1	0,5%
BASSIN AIXOIS	92,5	102,3	1,7%
ALBERTVILLE UGINE	84,8	95,9	2,1%
AVANT PAYS SAVOYARD	73,5	82,3	1,9%
BASSIN CHAMBERIEN	76,7	87,1	2,1%
COMBE DE SAVOIE	68,7	79,1	2,4%
MAURIENNE	100,7	115,4	2,3%
TARENTAISE	71,2	87,8	3,6%
Savoie	81,1	92,4	2,2%
France	76,1	86,3	2,1%

Paroles des habitants : Issues des rencontres avec les habitants / Journée festive de la MJC / Questionnaire réalisé par la MJC.

Un sénier :

« Les personnes âgées ont besoin d'aide pour accéder à un ordinateur et apprendre à s'en servir. »

Un sénier :

« Il y a beaucoup de personnes isolées à Aix-les-Bains et alentours ; les gens se mettent des barrières ; le GEM (Groupe d'Entraide Mutual) est là pour lutter contre l'isolement. »

Un retraité :

« Je fréquente en tant que sénier les activités de l'EVS, avec 4 autres personnes, beaucoup d'activités sont proposées à Aix-les-Bains. L'information se trouve facilement, surtout quand on arrive. J'ai été bien renseigné par la MJC. »

3 personnes :

« Il faut développer les relations intergénérationnelles, nous avons besoins de liens sociaux ! Par exemple lors des fêtes de la MJC, en proposant des spectacles tout public ou des stages pour tout âge. »

« Il serait bien de créer des ateliers parents/enfants et grands-parents/ petits enfants ! »

« Les activités de la MJC doivent s'ouvrir aux personnes handicapées (dans des ateliers existants : groupe dessin adulte) ; mieux communiquer ou établir des partenariats avec l'APEI-Papillons Blancs. »

Propositions d'actions à prioriser :

- **Développer une programmation d'activités socioculturelles** pour des publics spécifiques : publics empêchés, séniors, ...
- **Accompagner les séniors sur le numérique** (compétence de base, ...)
- **Poursuivre les actions de l'EVS liées à l'isolement des personnes âgées** : Sénier et alors..., l'aide aux aidants (répit)

ENJEU N°5 : EMERGENCE DE LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE (ENJEU NATIONAL)

Élément de repère :

La transition écologique est devenue un enjeu central pour les Français, portée par une prise de conscience croissante des défis environnementaux.

Les événements climatiques extrêmes (canicules, sécheresses, inondations) se multiplient et impactent directement le quotidien. C'est aussi un enjeu de santé publique : pollution de l'air, perturbateurs endocriniens, qualité de l'eau : les liens entre environnement et santé sont de plus en plus établis.

Les crises énergétiques et climatiques frappent d'abord les plus vulnérables. L'accès à une alimentation durable, à un logement bien isolé ou à une mobilité propre devient un enjeu de justice sociale.

Les citoyens attendent des actions des pouvoirs publics et des entreprises. Les mobilisations pour le climat, la montée des votes écologistes et le rejet du greenwashing témoignent d'une exigence accrue.

Face à ces constats, la transition écologique n'est plus une option, mais une nécessité impérieuse dans l'esprit des citoyens.

Émissions de gaz à effet de serre, énergies renouvelables, sobriété énergétique, mobilité, économie circulaire sont autant de thématiques que l'équipe de la MJC, salariés, administrateurs, et de nombreux adhérents souhaitent intégrer au projet associatif.

Chiffres clefs :

En 2022, 80% des Français se disaient inquiets du changement climatique (ADEME).

47% des Français considèrent l'environnement comme une priorité nationale (Ifop 2022).

La pollution de l'air cause 40 000 décès prématurés par an en France, selon Santé Publique France
2050 : Objectif de neutralité carbone.

20,7% d'énergies renouvelables dans la consommation finale en 2022 (objectif : 32% en 2030).

5,2 millions de logements sont des passoires thermiques.

18% des espèces en France sont menacées d'extinction.

580 kg de déchets ménagers produits par habitant en 2021.

42% de taux de recyclage (objectif : 55% en 2025).

Objectif de -15% de déchets ménagers d'ici 2030.

10,3% des terres agricoles en bio (objectif : 18% en 2027).

Les constats :

- Un retard dans la mise en œuvre
- Malgré des objectifs ambitieux (neutralité carbone d'ici 2050), la France peine à respecter ses engagements, notamment en matière de réduction des émissions de CO₂ et de développement des énergies renouvelables.
- Des inégalités environnementales
- Les populations précaires sont les plus exposées aux conséquences du changement climatique (mauvaises conditions de logement, précarité énergétique, pollution urbaine).
- L'accès à des solutions écologiques (mobilité douce, alimentation bio, rénovation énergétique) reste limité pour certains publics.
- Un manque d'implication citoyenne généralisé
- Bien que la sensibilisation progresse, l'écologie est encore perçue comme une contrainte plutôt qu'une opportunité par une partie de la population.
- Le changement des habitudes (alimentation, déchets, consommation) reste lent sans accompagnement adapté.

La Communauté d'Agglomération Grand Lac accorde une importance significative à la protection de l'environnement et à la transition écologique. Elle a mis en place un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à promouvoir les énergies renouvelables.

Parmi les actions entreprises, Grand Lac s'engage dans la valorisation des déchets, la gestion de la qualité de l'eau de baignade, et la transition énergétique. Des initiatives telles que le cadastre solaire et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables illustrent cet engagement.

Propositions d'actions à prioriser :

- **Sensibiliser et informer**
- **Organiser des ateliers pratiques** : zéro déchet, réparation, compostage, fabrication de produits ménagers naturels...
- **Proposer des ciné-débats et conférences** sur les enjeux climatiques et les solutions locales
- **Agir auprès des jeunes et des familles** pour transmettre une culture écologique dès le plus jeune âge

- **Promouvoir le réemploi**
- **Sensibiliser aux écogestes** pour réduire les factures d'énergie
- **Favoriser l'implication citoyenne** et l'action collective
- **Participer aux démarches locales** de transition (plan climat communal, projets d'énergies renouvelables citoyennes).

ENJEU N°6 : SENSIBILISATION A UNE BONNE ALIMENTATION

Élément de repère :

La sensibilisation à une bonne alimentation est essentielle pour améliorer la santé individuelle et collective. Elle consiste à informer et à éduquer les personnes sur les choix alimentaires qui favorisent leur bien-être, tout en tenant compte des aspects environnementaux et sociaux.

L'aide alimentaire a pour objet la fourniture de denrées alimentaires aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale, assortie de la proposition d'un accompagnement. Cette aide, qui vise à répondre aux besoins en volume, tout en prenant en compte, dans la mesure du possible, des critères de qualité des denrées alimentaires, est apportée tant par l'Union européenne que par l'Etat ou toute autre personne morale.

Chiffres clefs :

Dans un contexte de forte inflation (+16% sur l'alimentation en 2022/2023), 16 % des Français déclarent ne pas avoir toujours à manger en 2023.

Dans le cadre d'une étude du Programme Alimentaire Territorial du département de la Savoie, 77,3 % des ménages savoyards font leurs achats alimentaires en grande surface.

Les constats : Issu des différentes rencontres : cafés des partenaires / Entretiens individuels avec les partenaires sociaux du territoire / Comité de suivi / Réunion avec l'équipe professionnel de la MJC

- Sensibiliser à une bonne alimentation avec la mise en place des paniers
- Les repas sont des temps conviviaux très prisés par les habitants
- Des paniers mis en place à la Gare SNCF, qui se sont arrêtés ; la MJC a mis en place une expérimentation autour de paniers
- Savoir comment cuisiner avec les légumes des paniers
- Des bénévoles très heureux de cuisiner et de partager leurs recettes
- Les temps de repas permettent d'échanger avec des personnes de milieu différent
- Les produits frais et locaux sont très chers, plus encore avec l'inflation
- Difficulté du temps disponible par les familles pour venir récupérer des paniers
- Difficulté d'accompagner les familles à s'engager sur la durée des paniers
- Aide alimentaire :
 - Peu de places disponibles dans les associations caritatives
 - Manque de bénévoles dans les associations

Parole des habitants : Issu des rencontres avec les habitants / Journée festive de la MJC / Questionnaire réalisé par la MJC.

Un retraité :

« Personnellement, je fais déjà mes courses chez les maraîchers locaux sur le marché, pour avoir le choix et voir les produits. Le panier est une bonne idée, mais un peu cher pour une personne seule. »

Un sénier :

« Il faudrait un mix entre l'aide alimentaire et le panier solidaire, en raison du coût. Les produits sont très bons, mais juste en quantité. »

Une famille :

« Le panier est cher et c'est une contrainte d'engagement »

Une famille :

« Des besoins existent de la part d'association d'entraide sociale, sur l'alimentation, mais pas seulement ! »

Propositions d'actions à prioriser :

- **Poursuivre le développement des paniers solidaires** au sein de la MJC - Lieu mixte
- **Proposer des ateliers cuisine** à la MJC (ou disponibilité de la cuisine de l'EHPAD des Grillons pour des ateliers cuisine) pour sensibiliser le grand public à la consommation locale et de saison
- **Organiser des repas partagés** pour les habitants, mais aussi avec les partenaires pour sensibiliser le grand public à la consommation locale et de saison
- **Être en soutien des associations caritatives** (logistique, aide au recrutement des nouveaux bénévoles, ...)

ENJEU N°7 : L'ENGAGEMENT DANS L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES

Éléments de repère :

L'accessibilité aux services est un enjeu d'égalité et de cohésion sociale. Face à l'évolution des modes de vie et des technologies, la reconfiguration du lien entre les services publics et les citoyens est indispensable notamment pour leur inclusion numérique et sociale. Certains usagers n'accèdent pas à l'ensemble des droits auxquels ils peuvent prétendre et renoncent à des aides, des services, des soins, etc.

L'inégalité d'accès aux droits liée aux démarches dématérialisées en France comme à Aix-les-Bains est un problème croissant, accentué par la généralisation des services numériques :

- Exclusion des publics vulnérables : La dématérialisation peut créer des barrières pour certaines populations, notamment les personnes âgées, celles en situation de handicap, et les familles à faibles revenus. Ces groupes peuvent avoir un accès limité à Internet ou aux compétences numériques nécessaires pour naviguer dans les démarches en ligne. Ainsi, ils se retrouvent souvent dans une position de vulnérabilité face à un système qui devient de plus en plus digitalisé.
- Difficultés techniques et administratives : Beaucoup de citoyens rencontrent des problèmes techniques lorsqu'ils tentent d'accéder à des services dématérialisés. Le manque d'assistance en personne pour résoudre ces problèmes aggrave la situation. Des témoignages montrent que les plateformes ne sont pas toujours adaptées aux besoins des usagers, rendant les démarches plus complexes et moins accessibles.

Source : Dématérialisation des services publics : le Défenseur des droits pointe des inégalités d'accès aux droits non résolues – La Cimade] (<https://www.lacimade.org/dematerialisation-des-services-publics-le-defenseur-des-droits-pointe-des-inegalites-dacces-aux-droits-non-resolues/>) Source : Dématérialisation, difficultés d'accès aux droits et de dialogue avec les administrations, « facteurs de crispation sociale »

Les chiffres clefs :

En Savoie, le non-recours aux prestations sociales représente un défi majeur. Environ 30 % des personnes éligibles à ces aides ne les sollicitent pas, un chiffre qui peut atteindre jusqu'à 34 % pour le Revenu de Solidarité Active (RSA) et 72 % pour la complémentaire santé solidaire.

Source : Prestations sociales : pour quatre personnes sur dix, le non-recours est principalement lié au manque d'information - DREES (avril 2023) - ORS Auvergne-Rhône-Alpes] (<https://www.ors-auvergne.org/veille-sante-social/prestations-sociales-pour-quatre->

[personnes-sur-dix-le-non-recours-est-principalement-lie-au-manque-d-information-drees-avril-2023/](#)

Entre janvier et avril 2024, 30 % des usagers de la Maison France Services d'Albens proviennent d'Aix-les-Bains, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente.

Les constats : Issus des différentes rencontres : cafés des partenaires / Entretiens individuels avec les partenaires sociaux du territoire / Comité du suivi / Réunion avec l'équipe professionnel de la MJC

- La fermeture des guichets physiques : la disparition de guichets physiques pour effectuer des démarches administratives a été ressentie comme une perte de support direct pour de nombreux partenaires. Les alternatives numériques ne compensent pas toujours ce manque d'interaction personnelle, rendant certains droits difficiles d'accès.
- Le manque d'informations : Beaucoup de personnes ne sont pas conscientes des prestations disponibles ou des droits auxquels elles peuvent prétendre, ce qui conduit à un non-recours.
- La complexité des démarches : Les démarches administratives pour accéder aux aides peuvent sembler trop compliquées ou décourageantes, ce qui dissuade les citoyens de les entreprendre.
- La stigmatisation sociale : Certaines personnes peuvent hésiter à demander de l'aide en raison d'un stigmate associé à la réception d'aides sociales.
- Une offre d'accompagnement numérique existante (Mairie de quartier du Sierroz, EPN de la MLJ, ateliers numériques, ...) mais pas ou peu structurée et qui ne répond pas à tous les besoins (offre partielle)
- Un manque d'accompagnement aux démarches administratives (CAF : peu de permanences à la Mairie de quartier du Sierroz, uniquement sur rendez-vous, retraites)

Paroles des habitants : Issues des rencontres avec les habitants / Journée festive de la MJC / Questionnaire réalisé par la MJC.

Un adulte (bénévole au Groupement d'Entraide Mutuelle) :

« Il faut continuer les actions pour les séniors (notamment avec le GEM : ce serait bien de sensibiliser et faire connaître le GEM) »

Une personne séniore :

« Les personnes âgées ont besoin d'aide à l'accès aux ordinateurs et d'apprendre à s'en servir. »

Propositions d'actions à prioriser :

- **S'engager dans l'accès aux droits et aux services** : Bien que le point relais CAF, porté par les EVS et centres sociaux ne soit plus d'actualité en Savoie comme ailleurs, la MJC peut porter des actions d'accès aux droits et aux services :
 - en tant qu'acteur et partenaire privilégié de la CAF dans le cadre notamment de l'Appel à Projet AVS (Animation de la Vie Sociale)
 - en tant que lieu qui recueille les besoins du public et qui peut orienter vers d'autres structures d'accès aux droits (centre social départemental, France services, ...)
 - en tant que partenaire de la future Maison France services portée par Grand Lac sur Aix-les-Bains
 - en se positionnement comme lieu de médiation numérique
- **Mise en œuvre des ateliers collectifs de sensibilisation** aux enjeux d'accès aux droits, en s'appuyant sur les experts et ressources locales.
- **Accompagner davantage le public de famille monoparentale** pour l'accès aux répits / Cibler les mères seules avec enfants.
- **Créer un espace d'accueil** qui soit accueillant et chaleureux dans les locaux de la MJC, pour dépasser l'accueil administratif et tendre vers un accueil plus global.
- **Faire monter en compétences les animateurs** familles de la MJC, pour être la première porte d'entrée sur les questions d'accès aux droits.
- **Développer des permanences avec des partenaires** en lien avec les activités de la MJC : Bailleur social / CAF / MSA / Sécurité sociale ...
- **Favoriser l'accès aux droits politiques et citoyens**, en même temps que l'accès aux droits « administratifs »

ENJEU N°8 : PASSER D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE A UNE DYNAMIQUE CENTRE SOCIAL (ENJEU INTERNE)

Élément de repère : le passage d'un EVS à un Centre Social nécessite une montée en puissance des actions, une gouvernance participative plus affirmée et une structuration renforcée à la fois financièrement et humainement.

Élargir la mission et le projet social

Un EVS propose des actions de proximité envers les familles. Pour devenir un centre social, il faut développer un projet social global et structuré qui réponde aux besoins de l'ensemble du territoire et de ses habitants. Ce projet doit intégrer des dimensions comme :

- Le soutien à la parentalité
- L'inclusion sociale et professionnelle
- La cohésion sociale à travers des actions intergénérationnelles
- L'accompagnement des jeunes et des familles en difficulté

Chiffres clefs :



Les constats : Issu des différentes rencontres : cafés des partenaires / Entretiens individuels avec les partenaires sociaux du territoire / Comité du suivi / Réunion avec l'équipe professionnel de la MJC

- Les locaux : peu ou mal identifiés (« Maison des arts et de la Jeunesse »).
- L'EVS est aujourd'hui une « prestation » un service proposé spécifiquement dans les locaux spécifiques
- Les tarifs des activités de la MJC ne sont pas adaptés au quotient familial
- Les activités de la MJC se déroulent dans la grande majorité des temps dans leurs locaux
- Il n'existe pas de lieu d'accueil inconditionnel pour juste venir boire un café ou échanger
- Le lieu d'accueil de la Maison des Arts et de la Jeunesse est le même que celui de la MJC
- L'accueil de la maison des arts de la jeunesse est un accueil pour orienter le public dans le bâtiment : il n'apporte pas de réponse aux questions d'ordre social.
- Développer la présence des habitants dans les locaux hors activités (Boire un café / Avoir un renseignement / venir pour proposer son aide ...)

Propositions d'actions à prioriser :

Le passage d'un agrément "Espace de Vie Sociale" (EVS) à un agrément "Centre Social" représente un saut dans l'ambition et les responsabilités sociales de la structure.

- **Impliquer davantage les habitants :** Les centres sociaux reposent sur une logique participative. Il est crucial d'élargir l'implication des habitants dans la conception, la mise en œuvre, et l'évaluation des actions. Ce passage implique de renforcer la gouvernance participative (ex. via des conseils d'habitants) pour que la structure devienne un lieu où les habitants sont acteurs de la vie locale.
- **Renforcer la gouvernance de l'association et de ses ressources :** Un centre social doit être géré par un conseil d'administration représentatif des habitants et des partenaires locaux. Il est important de structurer cette gouvernance et de former les bénévoles et professionnels impliqués dans la gestion.
- **Formation et accompagnement des équipes :** Le personnel et les bénévoles de la MJC doivent être formés pour intégrer les missions d'un centre social. Des formations sur l'accompagnement social, la médiation, ou la gestion de projet social sont essentielles pour réussir cette transition.

- **Développer les instances en impliquant les habitants :** Un centre social repose sur une démarche participative. Il est essentiel de développer des actions avec et pour les habitants, et de favoriser leur implication dans la gestion de la structure. Cela nécessite de créer de nouvelles instances ou encore d'élargir la posture des animateurs et intervenants de la MJC, pour être davantage à l'écoute des besoins sociaux, jusqu'à accompagner les membres de l'association dans le pilotage stratégique.

LES AXES DU PROJET SOCIAL

Ce projet s'inscrit dans la continuité du programme EVS 2020-2023. Son objectif est de renforcer une culture commune autour de l'accueil, de la démarche « d'aller vers », de la participation des habitants, de l'accessibilité à la culture et du développement durable. Pour mener ce travail efficacement, il est essentiel d'harmoniser nos pratiques en interne et d'adopter collectivement des modalités d'intervention cohérentes.

À partir du diagnostic réalisé et des enjeux identifiés, nous avons défini quatre axes stratégiques, déclinés en objectifs généraux et opérationnels. Le projet propose des actions destinées à l'ensemble des habitants, avec une attention particulière portée à la jeunesse. De plus, les initiatives liées au projet famille seront également développées en cohérence avec ces quatre axes.

OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS POUR LES HABITANTS

AXE 1 : IDENTIFIER LA MJC COMME ESPACE D'ACCUEIL, DE RENCONTRES ET DE RESSOURCES

Objectif général 1 : Créer un espace d'accueil convivial propice à l'échange et à l'écoute

- Objectif opérationnel A : Aménager un lieu agréable, adapté à toutes les tranches d'âges, ouvert à tous sur des plages horaires larges, et faire connaître ce lieu par une signalétique et une communication adaptée
- Objectif opérationnel B : Faire vivre cet espace, faire de ce lieu un prétexte pour entrer en contact avec les usagers. Laisser les personnes s'approprier le lieu et passer du temps dans cet espace
- Objectif opérationnel C : Accueillir par une posture d'écoute, de bienveillance et de non-jugement, tout-un-chacun : être à l'écoute pour déceler les besoins, les envies, les attentes des usagers, être présent pour entendre, prendre le temps d'écouter, sans forcément chercher une solution (immédiate) à tout problème

Objectif général 2 : Être un lieu ressource

- Objectif opérationnel A : Orienter les personnes selon leurs besoins vers d'autres structures du territoire capables de les accompagner : faire relais, renseigner
- Objectif opérationnel B : Guider vers des ressources claires pour trouver une information fiable

- Objectif opérationnel C : Recenser les activités, animations, évènements du territoire pour communiquer auprès des usagers

Objectif général 3 : Créer du lien, favoriser le collectif et les temps de rencontre et d'échanges.

- Objectif opérationnel A : Proposer des animations collectives adaptées à tous les publics pour favoriser le lien social, rompre l'isolement, développer les liens intergénérationnels, renforcer les liens intra-familiaux et favoriser la mixité
- Objectif opérationnel B : Encourager les rencontres, temps d'échanges et initiatives

AXE 2 : PERMETTRE L'IMPLICATION DE TOUS ET FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR

Objectif général 1 : Susciter et développer l'autonomie et la participation

- Objectif opérationnel A : Solliciter des bénévoles autour de commissions porteuses de projets et décisionnaires
- Objectif opérationnel B : Accompagner les habitants dans la mise en œuvre de leurs projets
- Objectif opérationnel C : Faire-vivre un réseau de bénévoles : créer du lien, valoriser l'engagement

Objectif général 2 : Contribuer à l'animation de la vie du territoire

- Objectif opérationnel A : Créer du lien avec les partenaires du territoire, faire vivre le réseau d'animateurs de la vie locale
- Objectif opérationnel B : Accompagner et soutenir des petites structures

Objectif général 3 : Favoriser l'inclusion de tous les publics

- Objectif opérationnel A : Former les salariés et bénévoles à l'accueil de tous les publics
- Objectif opérationnel B : Inclure ces publics dans les actions déjà portées (soirées jeux, accueil jeunes, spectacles...)
- Objectif opérationnel C : Améliorer l'accessibilité numérique de la MJC

AXE 3 : FAVORISER L'ACCÈS A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Objectif général 1 : Organiser des actions culturelles

- Objectif opérationnel A : Proposer une offre culturelle de qualité pour tout public
- Objectif opérationnel B : Avoir une politique tarifaire qui facilite l'accès à la culture
- Objectif opérationnel C : Fédérer autour d'évènements festifs gratuits et ouverts à tous

Objectif général 2 : Rendre accessible l'offre culturelle du territoire

- Objectif opérationnel A : Accompagner les habitants vers les lieux culturels du territoire
- Objectif opérationnel B : Proposer des médiations culturelles aux publics éloignés
- Objectif opérationnel C : Entretenir et développer les partenariats pour faciliter l'accès à la culture

Objectif général 3 : Proposer une offre de loisirs

- Objectif opérationnel A : Permettre la découverte d'activités de loisirs à travers des animations collectives
- Objectif opérationnel B : Faciliter l'accès à ces activités
- Objectif opérationnel C : Contribuer à améliorer les compétences et l'estime de soi

Objectif général 4 : Favoriser les pratiques amateurs

- Objectif opérationnel A : Valoriser les pratiques par des restitutions (expositions, spectacles...) qui donnent confiance aux adhérents et ouvrent l'accès aux lieux culturels
- Objectif opérationnel B : Favoriser l'émergence d'artistes locaux (salles de répétition, mise à disposition de matériel, mise en réseau...)

AXE 4 : SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIETAUX

Objectif général 1 : Développer des actions de sensibilisation et être un lieu ressource

- Objectif opérationnel A : Enrichir les connaissances : Informer factuellement les habitants par des ressources expertes, précises et pointues sur des sujets actuels
- Objectif opérationnel B : Orienter les personnes vers des sources d'informations fiables

Objectif général 2 : Accompagner vers le changement, proposer des pistes et des actions accessibles à tous

- Objectif opérationnel A : Proposer des pistes individuelles et collectives de changement
- Objectif opérationnel B : Soutenir des initiatives collectives en faveur de ces changements
- Objectif opérationnel C : Être à l'écoute des sentiments anxiogènes et proposer des réponses optimistes, être un modèle de changement (communiquer sur les efforts faits / actions menées en interne)

ZOOM SUR LA JEUNESSE

Depuis toujours, l'accueil des jeunes est au cœur du projet associatif de la MJC. Fortement investie auprès des 11-25 ans sur le territoire d'Aix-les-Bains, la structure dispose d'un agrément « accueil de jeunes » et mène de nombreuses actions « hors les murs ». À ce titre, elle bénéficie de la Prestation de Service Jeunes de la CAF et a intégré le dispositif « Promeneur Du Net ».

La MJC joue également un rôle actif au sein des réseaux jeunesse du territoire et constitue un partenaire clé de la commune dans la mise en œuvre de la politique jeunesse locale.

Les 4 axes faisant partie intégrante du projet pédagogique de notre accueil jeunes, il nous a semblé tout naturel de les décliner spécifiquement au public « jeunes » dans le projet social.

AXE 1 : IDENTIFIER LA MJC COMME ESPACE D'ACCUEIL, DE RENCONTRES ET DE RESSOURCES

Objectif général : Maintenir un espace d'accueil convivial propice aux loisirs, à l'échange et à l'écoute

- Objectif opérationnel A : Aménager un lieu agréable, adapté aux jeunes, ouvert à tous sur des plages horaires à définir
- Objectif opérationnel B : Créer du lien entre jeunes et entre structures jeunesse pour favoriser la mixité

AXE 2 : PERMETTRE L'IMPLICATION DES JEUNES ET FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR

Objectif général 1 : Susciter et développer l'autonomie et la participation

- Objectif opérationnel A : Solliciter des jeunes autour d'une commission porteuse de projets
- Objectif opérationnel B : Accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets

Objectif général 2 : Contribuer à l'animation de la vie des jeunes sur le territoire

- Objectif opérationnel : Créer du lien avec les partenaires du territoire, faire vivre le réseau

AXE 3 : FAVORISER L'ACCÈS A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Objectif général 1 : Rendre accessible l'offre culturelle du territoire

- Objectif opérationnel A : Proposer des activités culturelles aux jeunes
- Objectif opérationnel B : Avoir une politique tarifaire qui facilite l'accès à la culture

Objectif général 2 : Proposer une offre de loisirs

- Objectif opérationnel : Permettre la découverte d'activités de loisirs à travers des animations collectives

Objectif général 3 : Favoriser les pratiques amateurs

- Objectif opérationnel : Valoriser les pratiques par des restitutions

AXE 4 : SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIETAUX

Objectif général : Développer des actions de sensibilisation

- Objectif opérationnel A : Enrichir les connaissances, informer les jeunes via des ateliers collectifs ludiques
- Objectif opérationnel B : S'impliquer dans l'animation d'ateliers d'éducation à la vie affective et sexuelle

LE PROJET FAMILLE

Le projet famille « doit répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire et développer des actions, principalement collectives favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités inter-familiales. »

Extrait de la circulaire CNAF N°2016-005 du 16 mars 2016

Nous l'avons évoqué, la MJC met en œuvre depuis une dizaine d'années des animations auprès des familles. Ces actions offrent un accueil et un soutien dans le rôle éducatif des parents et contribue au renforcement des liens intra-familiaux.

Pour concevoir le projet collectif familles dans le cadre du dossier de centre social pour la CAF, il est important de proposer des actions qui répondent aux besoins et aux attentes des familles tout en favorisant la cohésion sociale, le soutien familial et l'insertion des familles dans la vie locale.

Le projet d'animation collective familles sera piloté par la référente famille, chargée de coordonner les actions destinées aux groupes familiaux. Elle élaborera ce projet de manière participative, en impliquant les acteurs concernés ainsi que les familles elles-mêmes, afin de répondre au plus près de leurs attentes.

AXE 1 : IDENTIFIER LA MJC COMME ESPACE D'ACCUEIL, DE RENCONTRES ET DE RESSOURCES

Objectif général 1 : Créer un espace d'accueil pour les familles, qui soit à la fois un lieu ressources et un lieu d'échanges et de rencontres

- Objectif opérationnel 1 : Aménager un espace adapté et convivial pour les bébés, les enfants et les parents.
- Objectif opérationnel 2 : Mettre à disposition de la documentation autour de la parentalité et des professionnels qualifiés.
- Objectif opérationnel 3 : Mettre en place des temps d'échanges qui permettent aux familles d'évoluer individuellement.

Objectif général 2 : Identifier le centre social comme espace d'accueil

- Objectif opérationnel 1 : Mettre en place des projets avec les partenaires pour mettre en synergie et en cohérence les actions familles.
- Objectif opérationnel 2 : Aller à la rencontre des familles du territoire.

AXE 2 : PERMETTRE L'IMPLICATION DE TOUS ET FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR

Objectif général : Fédérer les familles autour du projet social ; susciter la participation et l'autonomie des familles

- Objectif opérationnel 1 : Outiller les professionnels pour être à l'écoute des familles, et recueillir leurs besoins.
- Objectif opérationnel 2 : Créer une commission familles.
- Objectif opérationnel 3 : Encourager l'engagement des familles dans les actions du centre social.

AXE 3 : FAVORISER L'ACCÈS A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Objectif général : Proposer et organiser des activités culturelles et de loisirs accessibles à un plus grand nombre de familles

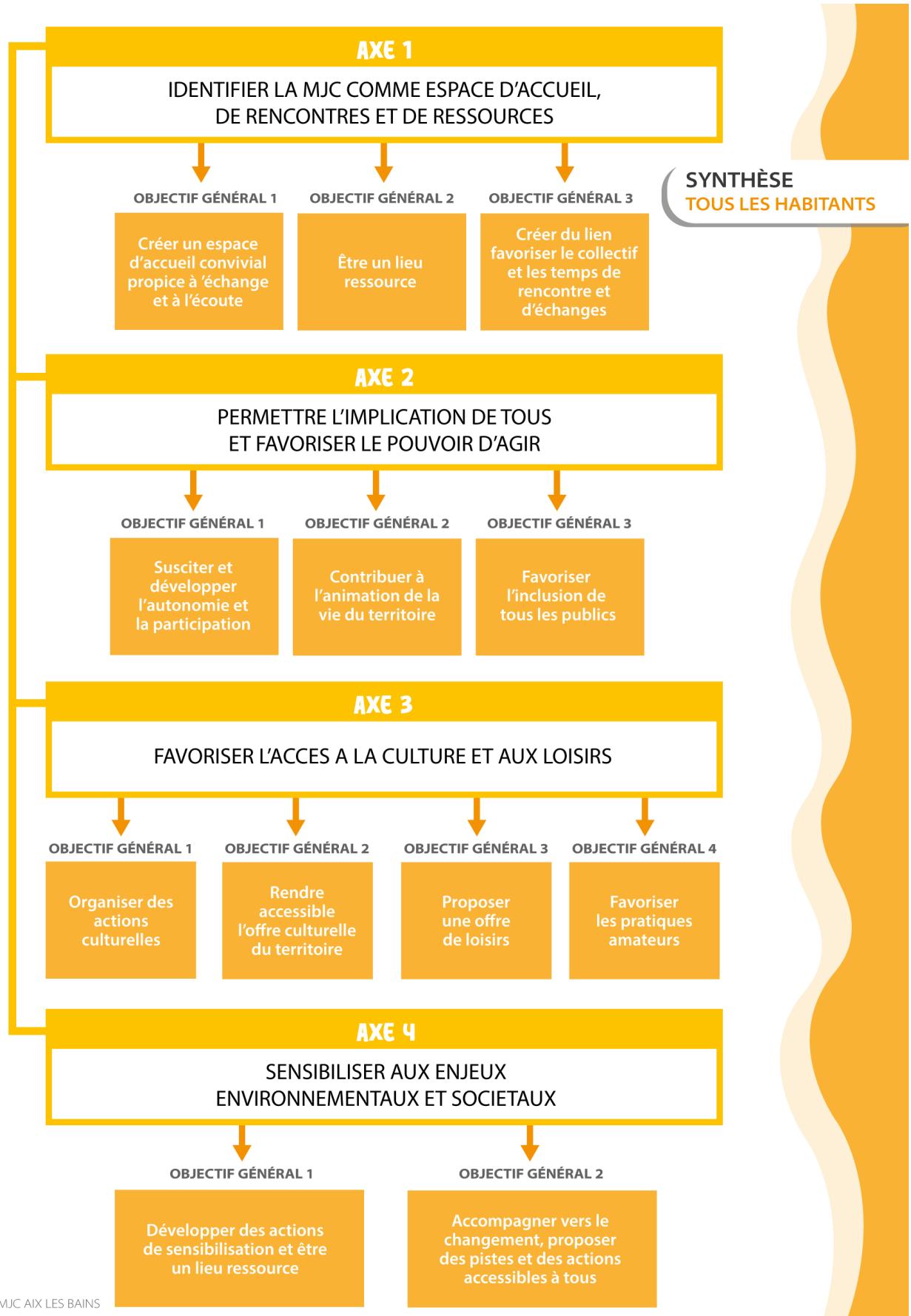
- Objectif opérationnel 1 : Faire découvrir l'offre du territoire et alentours.
- Objectif opérationnel 2 : Appliquer une politique tarifaire accessible au plus grand nombre de familles.
- Objectif opérationnel 3 : Organiser le transport des actions collectives culturelles et de loisirs.

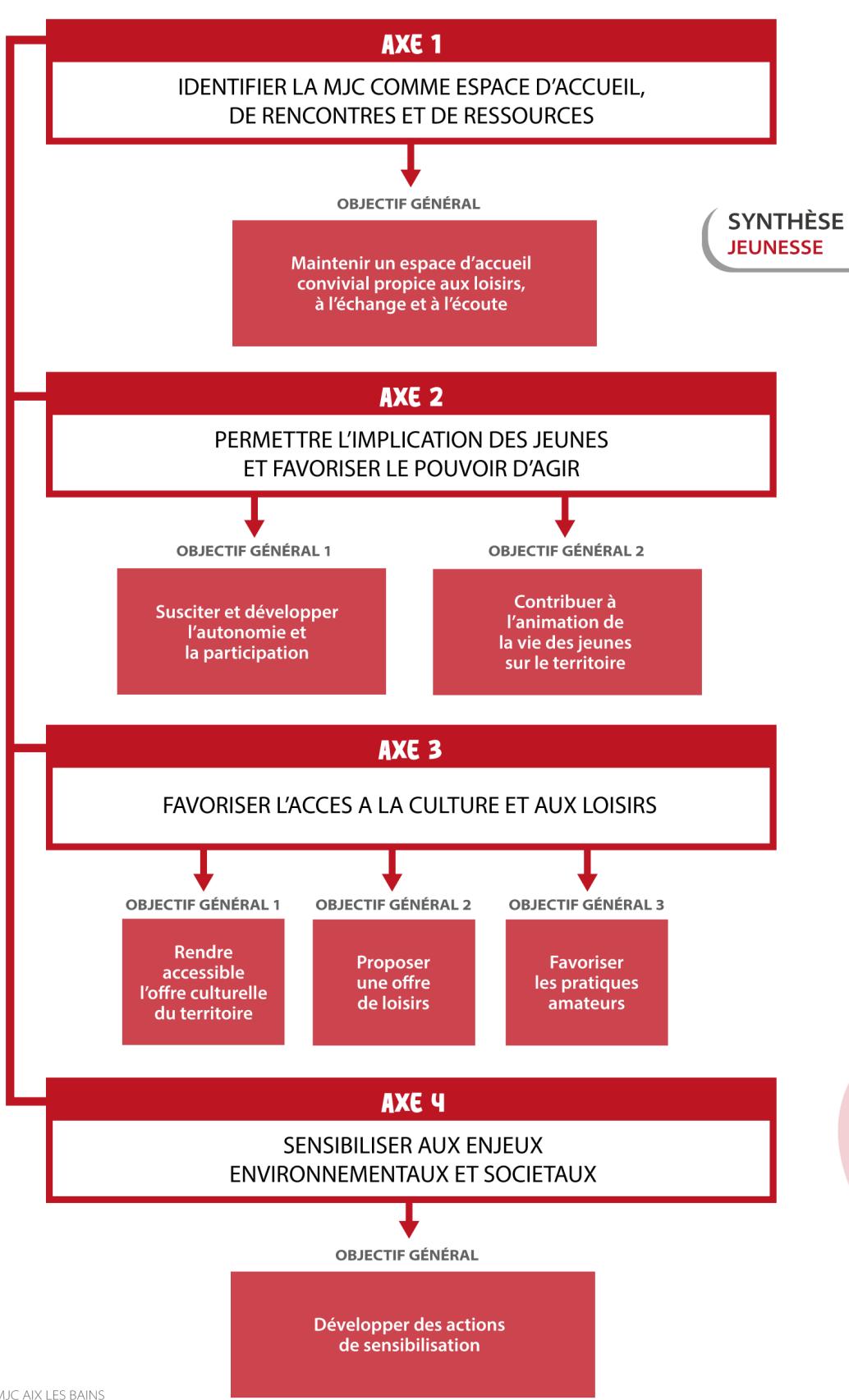
AXE 4 : SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIETAUX

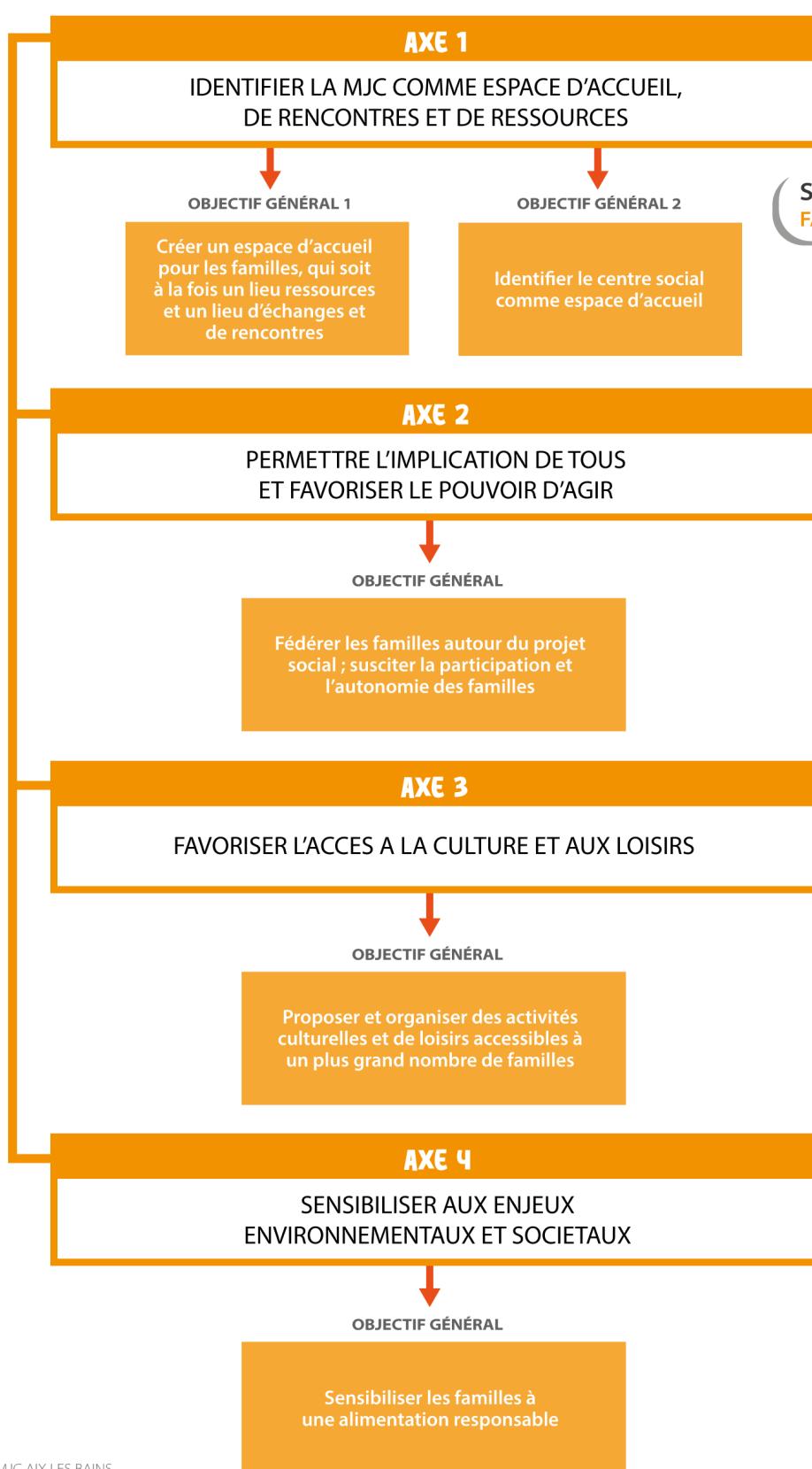
Objectif général : Sensibiliser les familles à une alimentation responsable

- Objectif opérationnel 1 : Proposer des actions collectives en lien avec l'alimentation.
- Objectif opérationnel 2 : Permettre l'accès aux familles à des produits bio et locaux à moindre coût.
- Objectif opérationnel 3 : Faciliter la rencontre avec des producteurs locaux.

SYNTHESE







LES RESSOURCES MOBILISEES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

GOUVERNANCE ET PILOTAGE

La gouvernance regroupe l'ensemble des règles et processus encadrant la participation des différents acteurs à la concertation, à la délibération et à la prise de décision qui orientent les actions d'une structure. Issue d'une négociation entre les parties prenantes, elle définit les modalités d'exercice et de répartition du pouvoir ainsi que le partage des responsabilités.

À la MJC, la gouvernance repose sur une approche participative et démocratique, impliquant habitants, bénévoles, salariés, partenaires institutionnels et collectivités territoriales. Elle s'organise autour de plusieurs instances :

- L'Assemblée Générale (AG) : elle réunit l'ensemble des adhérents et partenaires du centre social. Il y est présenté le bilan des actions et l'assemblée valide les orientations stratégiques.
- Le Conseil d'Administration (CA) : instance décisionnelle composée de représentants des habitants, des associations locales et des partenaires institutionnels. Il détermine les grandes orientations et valide les actions du centre social.
- Le bureau : organe exécutif du CA, chargé de la gestion courante et du suivi des décisions. Il est composé du président, de la vice-présidente, du trésorier, du secrétaire et de deux administratrices élus.
- L'équipe salariée et la direction : elle assure la mise en œuvre opérationnelle des actions et le suivi des projets. Elle coordonne les interventions en lien avec les bénévoles et les partenaires.
- Les commissions : espaces de concertation ouverts aux habitants, bénévoles et partenaires, elles permettent d'élaborer des projets et de proposer des actions adaptées aux besoins du territoire. Il existe 3 commissions au sein de la MJC : une commission expositions, une commission culturelle, et une commission jeunes. Une réflexion est entamée sur la création d'une commission « habitants » et d'une autre commission « familles »

Ce modèle de gouvernance favorise une gestion collective et une prise de décision partagée, garantissant que le centre social reste en phase avec les attentes et besoins des habitants.

Pour la période 2025-2026, le pilotage sera assuré par la direction du centre social en lien avec l'équipe salariée qui contribuera à la mise en œuvre des actions et à leur évaluation.

Un comité de suivi, dont le périmètre reste à préciser, sera mis en place. Il réunira à minima un représentant de la CAF de Savoie et de la ville d'Aix-les-Bains et un membre du bureau. Il se tiendra à mi-parcours du projet afin d'assurer un suivi régulier et des ajustements si nécessaire.

LOGISTIQUE

La MJC occupe plusieurs espaces au sein de la Maison des Arts et de la Jeunesse (M.A.J.), un bâtiment communal qu'elle partage avec le Conservatoire de la Ville, l'Espace Public Numérique, le service Prévention et Réussite Educative de la ville, ainsi que diverses associations.

Certaines salles sont exclusivement dédiées aux activités de la MJC, tandis que d'autres sont mutualisées avec des associations locales ou des services de la collectivité. L'articulation entre toutes les activités réalisées par la MJC (temps d'animation, mais aussi réunions, accueil de partenaires extérieurs) et les autres utilisateurs devient très complexe à certaines périodes de la semaine ou de l'année.

En complément, la structure dispose également d'autres lieux, utilisés de manière régulière ou ponctuelle :

3 espaces situés à proximité de la M.A.J. : un espace d'accueil avec bureau et une salle de stockage (les 2 au 4 bis) qui sont régulièrement utilisées et la salle de sport Jean Rubaud affectée 2 soirs par semaine pour l'activité Zumba.

La salle de la maison de quartier du Sierroz utilisée pour des animations de proximité le mercredi après-midi.

Deux lieux de diffusion culturelle permettant d'accueillir la programmation artistique de la MJC : l'auditorium Maurice Adam et le théâtre du Casino. Elles sont mises à disposition ponctuellement en fonction des demandes.

Une nouvelle convention d'utilisation des locaux est en cours de négociation avec la ville afin d'apporter davantage de flexibilité et de clarté quant à l'usage des salles par la MJC. Un réaménagement des espaces, voire l'obtention de nouveaux locaux, s'avère nécessaire pour répondre aux besoins émergents, notamment la création d'un espace d'accueil et d'écoute pour les habitants.

La MJC est également propriétaire de 2 minibus 9 places, moyen de transport essentiel dans le cadre de nombreuses activités : sorties et séjours jeunesse, sorties culturelles, aide à la mobilité d'usagers ...

FINANCIERES

La MJC dispose de plusieurs sources de financement pour assurer son fonctionnement et développer ses activités.

Tout d'abord, elle bénéficie de subventions publiques.

La ville verse une subvention d'un montant de 132 000€, assortie d'une convention d'objectifs et de moyens d'une durée de 4 ans.

Le conseil départemental de Savoie finance particulièrement les actions « jeunesse » via le Contrat Territorial Jeunesse pour un montant de 26 900€, et subventionne également certaines actions parentalité ou culturelles par le biais d'Appels à Projets (AAP)

La communauté d'agglomération Grand Lac soutient aussi des actions dans le cadre d'AAP relatifs aux animations dans les quartiers Politique de la Ville.

Diverses subventions peuvent être sollicitées en fonction des projets, par des AAP portées par la DRAC, le Centre National de la Musique, la Région...

Les Prestations de Services et subventions de la CAF sont des ressources importantes, près de 155 000€. La MJC perçoit en effet de la CAF la PS jeunes, la PSO ALSH, ainsi que la PS AGC et la PS ACF en cas d'agrément « Centre Social »

Les recettes d'activités constituent une autre ressource importante. Cela inclut les revenus générés par des événements, et la participation des familles qui participent aux coûts de certaines activités comme les sorties, les ateliers, les spectacles. Ces ressources sont estimées aux alentours de 200 000€.

Ensuite, les cotisations et adhésions des membres représentent une source régulière de revenus. Les usagers contribuent financièrement pour accéder aux activités proposées, ce qui aide à couvrir une partie des frais de fonctionnement. Le montant est estimé à 8 000€.

Par ailleurs, la MJC souhaite développer des partenariats avec des entreprises locales ou des fondations. Le mécénat permet de recevoir des soutiens financiers ou matériels pour des projets spécifiques.

Ces différentes ressources financières permettent à la MJC de mener à bien ses missions et d'offrir des services accessibles à la communauté.

Pour de plus amples détails, le budget prévisionnel 2025 se trouve en annexe de ce dossier.

HUMAINES

Actuellement, l'équipe comprend un directeur, une responsable administrative chargée de l'accueil et de la comptabilité, une médiatrice culturelle / chargée de communication, 3 animateurs et une éducatrice spécialisée.

Ce personnel permanent est renforcé par 20 intervenants socioculturels, qui interviennent pour animer des ateliers hebdomadaires ou ponctuels

Enfin, de nombreux bénévoles s'investissent de manière régulière ou ponctuelle dans les actions et/ou instances participatives de la structure.

Dans un centre social agréé par la CAF, les ressources humaines incluent :

- Un directeur ou une directrice, responsable de la gestion globale, de l'animation du projet social, du management de l'équipe et des relations avec les partenaires (CAF, collectivités, etc.).
- Un référent famille, chargé de développer des actions pour soutenir les familles (ateliers parentaux, accompagnement administratif, etc.), conformément à la mission de soutien à la parentalité exigée par la CAF.
- Des animateurs socioculturels, pour organiser des activités pour différents publics (enfants, jeunes, adultes, seniors) et favoriser le lien social.
- Un ou des agents d'accueil, pour assurer l'accueil des usagers, les orienter et les accompagner, recueillir leurs besoins, et faciliter leur participation aux activités et projets collectifs
- Du personnel administratif, pour gérer les inscriptions, la comptabilité, et le suivi administratif des actions.

En cas d'agrément, il est de fait prévu une réorganisation interne permettant :

- L'embauche d'un agent d'accueil
- La nomination d'un référent famille
- La formation des personnels pour répondre aux attentes de la CAF :
 - Inscription en DESJEPS pour le directeur
 - Inscription en DEJEPS pour la référente famille
 - Formations internes diverses pour intégrer le changement de posture

COMMUNICATION

Le passage de la MJC en centre social va nécessiter une communication claire et efficace pour réussir cette transition. Tout d'abord, il sera essentiel d'informer le public sur ce changement. En devenant centre social, la structure élargit sa mission pour inclure un accompagnement social plus global. Le public doit comprendre cette évolution pour utiliser pleinement les nouveaux services proposés.

Ensuite, cette communication va permettre de clarifier les nouvelles missions et objectifs. Le statut de centre social implique des actions spécifiques, comme le soutien aux familles ou le lien social. Expliquer ces objectifs aidera à éviter les malentendus et à mieux répondre aux attentes des usagers.

Il sera également crucial de renforcer le lien avec les partenaires locaux, tels que les collectivités, les associations et les structures du territoire, en les informant du changement de statut. La MJC facilitera ainsi une collaboration adaptée à ses nouvelles missions et créera des synergies efficaces.

La communication doit aussi mobiliser les habitants, car leur participation active devient essentielle dans un centre social. En les impliquant dès le départ, la structure renforcera leur sentiment d'appartenance et leur engagement dans les projets locaux.

Par ailleurs, pour maintenir une fréquentation stable, il est important de rassurer le public en montrant que les activités phares perdurent, tout en expliquant les nouveautés apportées par ce changement de statut. Cela permet d'éviter une baisse de fréquentation liée à une mauvaise compréhension de l'évolution de la structure.

Une communication efficace et diversifiée sur le passage en centre social permettra à la MJC de réussir sa transition, de fédérer son public et de s'affirmer comme un acteur social incontournable sur le territoire.

Il sera essentiel d'organiser des réunions d'information afin d'expliquer les changements, de répondre aux questions et de recueillir les avis des habitants et des partenaires. Cela favorisera un dialogue direct et une meilleure compréhension des nouvelles missions.

Les supports imprimés, tels que les flyers, affiches et brochures, sont également utiles pour informer le public. Distribués dans des lieux stratégiques ou lors des nombreux événements organisés par la MJC, ils expliquent les nouvelles activités et les objectifs du centre social de manière claire et accessible.

L'envoi d'une newsletter aux adhérents constitue un autre moyen efficace de communication. Elle peut détailler les raisons du changement, les avantages pour le public et les nouvelles activités proposées, tout en maintenant un lien de proximité avec les usagers.

Pour toucher un public plus large, les communiqués de presse sont indispensables. Informer les médias locaux (presse, radio, télévision) permet d'élargir la portée du message et de renforcer la notoriété du futur centre social.

Pour aligner la communication web et la responsabilité sociétale de l'association, la MJC prévoit une refonte totale de son site, qui sera conçu de manière écoresponsable. Il sera en lien direct avec le portail d'inscription en ligne. Les réseaux sociaux permettront de diffuser régulièrement des informations, de répondre aux questions et de créer un lien interactif avec la communauté.

Une signalétique sera installée aux abords et à l'intérieur du bâtiment pour rendre le changement visible et informer les usagers. L'utilisation de kakemonos est également prévue.

Enfin, un événement de lancement, comme une journée portes ouvertes ou une inauguration, permettra de marquer officiellement le changement de statut. Cela offrira l'occasion de présenter les nouvelles activités, de créer un moment de convivialité et de renforcer le lien avec les habitants.

L'EVALUATION

Nous prévoyons, pour la période à venir, de structurer le rapport d'activité annuel présenté lors de l'assemblée générale en lien direct avec le projet. Cette évolution impliquera une nouvelle organisation du document, articulée autour des objectifs généraux du projet plutôt que par secteurs, afin de mieux mettre en lumière les réalisations de l'année en regard de ces objectifs.

Chaque année, cette approche nous permettra d'évaluer l'évolution de notre travail à travers les différents axes du projet, avec plusieurs bénéfices :

- En interne : maintenir une cohérence avec le projet et en faire un véritable fil conducteur de nos actions.
- En externe : clarifier et valoriser le cadre de nos interventions auprès de nos partenaires et du public.

L'évaluation sera également nourrie par des temps de travail en amont de l'assemblée générale, impliquant différentes instances :

- Réunions de bureau et du conseil d'administration, réunissant les bénévoles dirigeants.
- Réunions des salariés, incluant des échanges avec l'ensemble de l'équipe et des responsables de pôles.
- Commissions thématiques dédiées à des sujets spécifiques.
- Rencontres avec les partenaires institutionnels (CAF, conseil départemental, Communauté de Communes, municipalités...) sur des thématiques précises.
- Échanges avec les habitants, via des groupes de discussion et l'assemblée générale.
- Participation aux réseaux dans lesquels s'implique la MJC.
- Comité de suivi.

Enfin, chaque fiche action intégrera des critères d'évaluation, avec des indicateurs qualitatifs (avis des différents acteurs, écart entre prévisionnel et réalisé, ressenti des acteurs) et quantitatifs (nombre de participants, tranche d'âges, sexe, CSP, lieu d'habitation, nombre d'actions, nombre de structures partenaires, ...) permettant de mesurer les résultats attendus obtenus par rapport aux objectifs fixés.

Les outils de collecte de ces données seront variés : fiches d'inscription et de bilan, questionnaires, instances de concertation, réunions préparatoires et bilans, ainsi que des échanges formels et informels.

Au-delà de l'intérêt d'une évaluation continue permettant d'ajuster les actions en fonction des besoins émergents, cette démarche facilitera la constitution des éléments nécessaires à l'évaluation finale, allégeant ainsi le travail lors du prochain renouvellement du projet.

CONCLUSION

En sollicitant l'agrément « Centre Social », la MJC affirme son ambition de devenir un lieu de rencontre, de dialogue et de solidarité, en accompagnant les habitants dans leurs besoins et leurs projets. Cette évolution s'inscrit dans une continuité naturelle, renforçant son engagement en faveur du vivre-ensemble et de l'implication citoyenne.

Pour mener à bien cette transition, la MJC devra renforcer sa gouvernance et optimiser la gestion de ses ressources, tout en encourageant une implication plus active des habitants. Cela passera également par le développement d'instances participatives favorisant le dialogue et la co-construction des projets. Dans le même temps, il sera crucial d'accompagner et de former l'équipe, qu'il s'agisse des professionnels ou des bénévoles, afin de soutenir cette évolution. Enfin, une communication soigneusement pensée autour de ce changement d'image contribuera à ancrer cette nouvelle identité auprès du public, en facilitant son appropriation par l'ensemble des acteurs du territoire.

Consciente des défis que représente cette transformation, la MJC souhaite aborder cette étape de manière progressive afin de préserver son équilibre interne. Cette approche réfléchie permettra d'assurer une transition sereine vers un statut de MJC Centre socio-culturel, tout en renforçant la solidité de son socle, garantissant ainsi sa pérennisation sur le territoire tout en maintenant la qualité de ses actions et services.